PLUS D'UN MILLION DE PARTICIPANTS, SELON LES ORGANISATEURS

Les pacifistes ont réalisé la plus grande manifestation de l'histoire américaine

■ NEW YORK (d'après AFP, CP, UPI, Reuter et AP) — Tous les records de manifestations aux Etats-Unis ont été battus samedi à New York avec la participation, selon les autorités, de 700,000 pacifistes anti-nucléaires (plus d'un million selon les organisateurs) à la marche pour la paix.

Venus de partout dans le monde et de plus de 500 villes américaines, les manifestants avaient pris comme point de départ le siège des Nations unies, où se tient depuis lundi dernier l'assemblée spéciale sur le désarmement.

Sur le thème «Non à la guerre, oui à la vie», les manifestants ont bénéficié d'un temps clément pour marcher de l'ONU à la grande pelouse de Central Park, sous les encouragements de personnalités du monde politique et artistique.

La manifestation s'est déroulée dans l'ordre, le calme, la bonne humeur et l'optimisme. Une seule arrestation a été effectuée, les protestataires ayant tous mis un point d'honneur à coopérer avec les autorités bienveillantes. Le maire de New York, M. Edward Koch, avait lui-même pris la tête d'un groupe.

Les statistiques fournies par la municipalité ont été impressionnantes: 5,000 agents de police en heures supplémentaires; 1,000 agents de la circulation; 3,000 auxiliaires de police; des centaines de médecins; autant d'avocats pour représenter les protestataires arrêtés, dont les services n'ont pas été retenus.

Des milliers d'enfants en bas âge ont participé avec leurs parents à la manifestation, tenant par la main des ballons de toutes les couleurs.

3,000 Canadiens

Quelque 3,000 Canadiens se trouvaient parmi les manifestants, la plupart venant du Québec et de l'Ontario. Des marcheurs venaient d'aussi loin que l'Australie et le Tibet.

Hier, les autorités ont constaté, à leur grand étonnement, que les 700,000 manifestants n'avaient laissé à peu près aucune trace de leur passage dans Central Park. Tout était presque trop propre. Les policiers craignaient cependant devoir mettre les bouchées doubles aujourd'hui alors que certains groupes ont l'intention de former un blocus «pacifiste» autour de cinq missions de l'ONU représentant des pays fabricants d'armes nucléaires.

Au Canada

Samedi, parallèlement à la manifestation monstre à New York, les Canadiens et les Américains ont manifesté en faveur du désarmement nucléaire dans différentes villes. Ainsi, en Colombie-Britannique, quelque 8,000 personnes, venant d'un côté ou de l'autre de la frontière canado-américaine à Douglas, ont forcé les autorités à fermer le poste-frontière pendant quatre heures à cause d'un embouteillage monstre. Bien que la foule au parc Peace Arch, dans le sud de Vancouver, ait été de loin inférieure à celle que l'on attendait, les organisateurs du ralliement ont estimé que le message pacifiste avait été entendu et que l'objectif de la manifestation avait été atteint.

A Winnipeg, quelque 20,000 manifestants se sont joints au premier ministre Howard Pawley et ont marché deux milles à ses côtés. Qualifiant la manifestation de la plus importante à Winnipeg et au Manitoba depuis la grève générale de 1919, le premier ministre a dit à la foule que son gouvernement (néo-démocrate) rejetait le concept d'une guerre nucléaire limitée et réclamait l'arrêt de la course aux armements. Il y a eu également des manifestations à Edmonton, Calgary, St. John's et Thunder Bay.

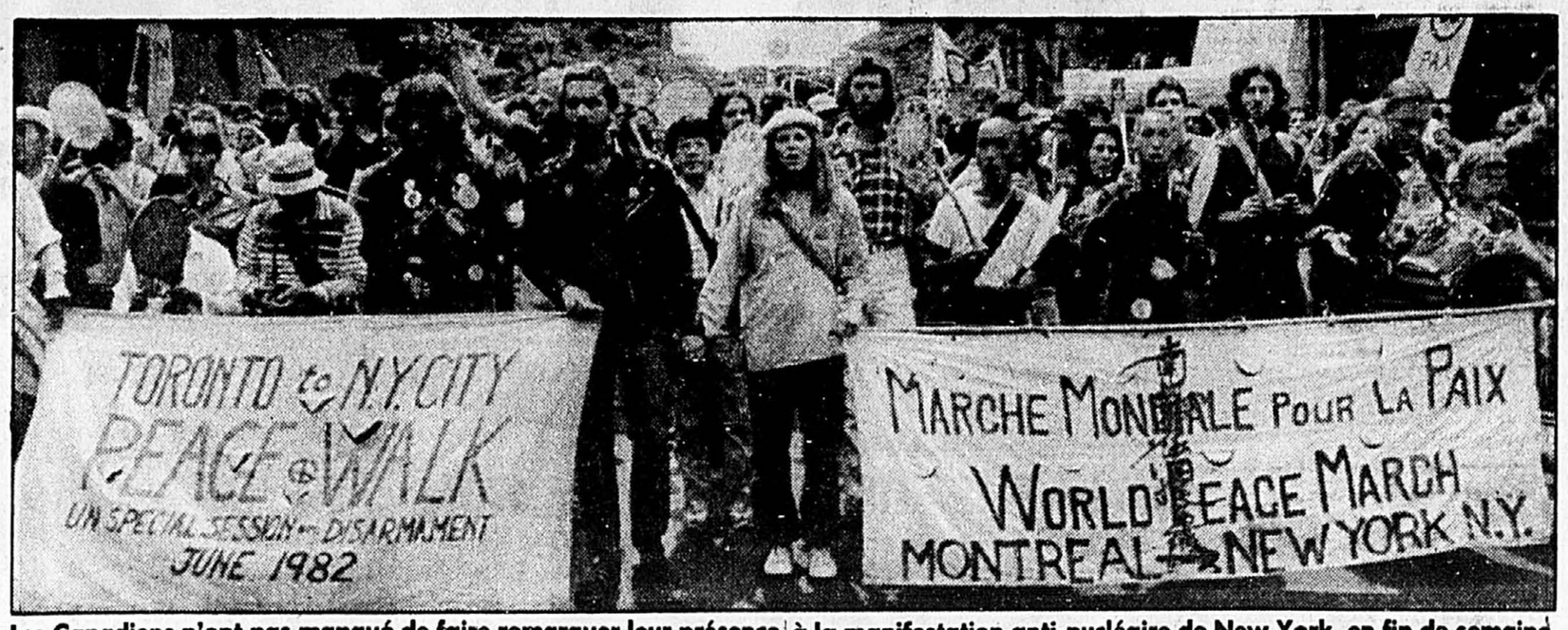
Réaction du gouvernement américain

La manifestation géante de New York contre la course aux armements ne changera rien à la politique de l'administration Reagan, a déclaré hier M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la Défense.

Si Washington acceptait le gel des armements nucléaires avec l'Union soviétique à l'heure actuelle, il serait «dans une situation qui invite à une attaque nucléaire», a-t-il affirmé dans une interview télévisée.

Les partisans d'un gel des armements dans la situation actuelle sont dans l'erreur, a-t-il ajouté: «cela serait très dangereux et irait à l'encontre de ce qu'eux-mêmes souhaitent».

Par ailleurs, le Sénat américain, en dépit des pressions faites sur le gouvernement contre la prolifération des armes nucléaires, rejettera vraisemblablement les propositions de gel des armements et appuiera le plan Reagan concernant la négociation avec l'URSS d'une réduction des armes stratégiques. Mais les partisans du gel des armements ne s'attendent pas à remporter une victoire, leur objectif étant surtout de faire sentir à l'administration Reagan qu'il existe un mouvement anti-nucléaire très fort partout aux Etats-Unis.



Les Canadiens n'ont pas manqué de faire remarquer leur présence à la manifestation anti-nucléaire de New York, en fin de semaine, tant par leur nombre que par leur enthousiasme à s'exprimer en faveur de la paix mondiale. téléphoto UPI

Deux mille Québécois qui ne sont pas passés inaperçus...

■ NEW YORK — Si, comme l'a annoncé dans l'euphorie du moment l'un des conférenciers, le «Rassemblement pour la paix» de samedi, à New York, avec son million ou proche de participants, a constitué «la plus importante manifestation de toute l'Histoire», 2,000 Québécois pourront un jour dire à leurs petits enfants qu'ils étaient là.

PAUL ROY
envoyé spécial de LA PRESSE

Une vingtaine d'étudiants en biologie de l'UQAM, une trentaine de membres de la Coop Plateau, une «gang» de Pointe-Saint-Charles, des boudhistes, des profs de secondaire, des travailleurs, des chômeurs plus ou moins instruits, du monde venu «pour la paix tout court» et du monde venu «pour la paix et le party», du monde qui, hier matin, en lisant le compte rendu de «leur» manif dans le New York Times, se disait: «Hé! as-tu vu ça, le défilé avait trois milles de long»!

Ils ont commencé à arriver jeudi soir à New York. La plupart en autobus nolisés, quelques-uns en autos. D'autres sont arrivés vendredi soir ou dans la nuit de vendredi à samedi. Ceux qui voyageaient en autobus avaient dû poirotter entre deux et cinq heures à la très tatillonne douane des États-Unis.

Georges Lamy, 19 ans, employé de la Ville de Laval, et Pierre Lamontagne, 18 ans, étudiant au cégep de Saint-Laurent, sont arrivés sur le pouce en début de soirée vendredi. Ils sont allés flâner un peu dans Greenwich village, ont fait des tours de métro, se sont achetés un 26 onces vers minuit et se sont présentés à la porte du «Y» vers 4 heures du matin.

«La paix, c'est important»

«Ça coûtait $18, relate Lamy, on a décidé d'aller tout de suite aux Nations unies. On est arrivé les premiers, à 5h 30.»

Pourquoi sont-ils venus à New York? «Parce que la paix, c'est important, répond Lamy. Si ça avait été Chicago, on serait allé à Chicago. N'importe où, 'stie».

En milieu d'après-midi, après une nuit blanche et une marche de quelques heures, Lamy avait l'air un tantinet livide, debout au milieu de la foule de Central Park. Lamontagne, lui, se reposait derrière, à quelque 400,000 personnes de là.

Délégation visible

Ailleurs, leur drapeau du Québec attaché bien en vue à une clôture, une douzaine de passagers de «l'autobus no 12» jouaient les ambassadeurs, répondant aux questions que des curieux leur posaient sur le Québec, sur les séparatistes, et qui leur faisaient chanter le sempiternel «C'est à ton tour», et renseignant d'autres Québécois mélangés ou perdus, chantant ou dansant.

La bonne humeur allait de soi. Michel-Adrien Sheppard, 20 ans, d'affirmer solennellement: «Les Québécois, on était la délégation étrangère la plus visible, la plus bruyante et las plus enthousiaste de tout le défilé. On est pas venu à New York pour perdre notre temps»!

Raoul Hinojose, un Mexicain qui termine son doctorat en science politique à l'université de Chicago, acquiesce: «On ne pouvait pas vous manquer, vous autres les Québécois, votre drapeau est un message en soi».

Hinojose, sa blonde et un couple d'amis se sont attardés un moment. *On a parlé du Québec, de la* communauté mexicaine de Chicago, on s'est embrassé et on s'est séparé.

Une arène de boxe

La manif tire à sa fin, Rita Marley et son groupe commencent de jouer. On se lève pour danser le reggae et se réchauffer un peu. Il est autour de 18 heures et il fait plutôt froid. La foule de Central Park commence de s'éclaircir.

En soirée, des Québécois se croisent dans le métro, à Greenwich village; d'autres, fatigués de leur marche, s'ent vont se coucher.

Les passagers de «l'autobus no 12», eux, veilleront tard. Ils logent dans une vieille école du Bronx. Pour $2.50, ils ont le «privilège» de dormir à vingt dans une arène de boxe. «Tant qu'à pas dormir, aussi bien sortir...»

Vaste «chasse aux sorcières»

■ (d'après AFP, UPI et Reuter) — Les Etats-Unis se sont livrés à une véritable «chasse aux sorcières» à la veille de la manifestation pacifiste à New York, estiment nombre de protestataires soumis à des contrôles «tatillons» à la frontière canado-américaine.

Nathalie Petrowski, journaliste au quotidien «Le Devoir» et affectée à la couverture de l'événement, a même été refoulée après avoir été déclarée inadmissible par les garde-frontière, qui n'ont toutefois pas voulu préciser les raisons de cette inadmissibilité.

A Montréal, un porte-parole du consulat américain a expliqué que les Etats-Unis peuvent refuser l'accès de leur territoire aux citoyens canadiens pour des raisons de santé mentale ou à cause d'informations contenues dans des dossiers médicaux ou criminels. L'entrée des Etats-Unis est ainsi refusée à ceux qui prônent le renversement d'un gouvernement par la violence, avant d'ajouter que le fait que la journaliste du «Devoir» ait été refoulée n'a «rien à voir avec la manifestation de New York».

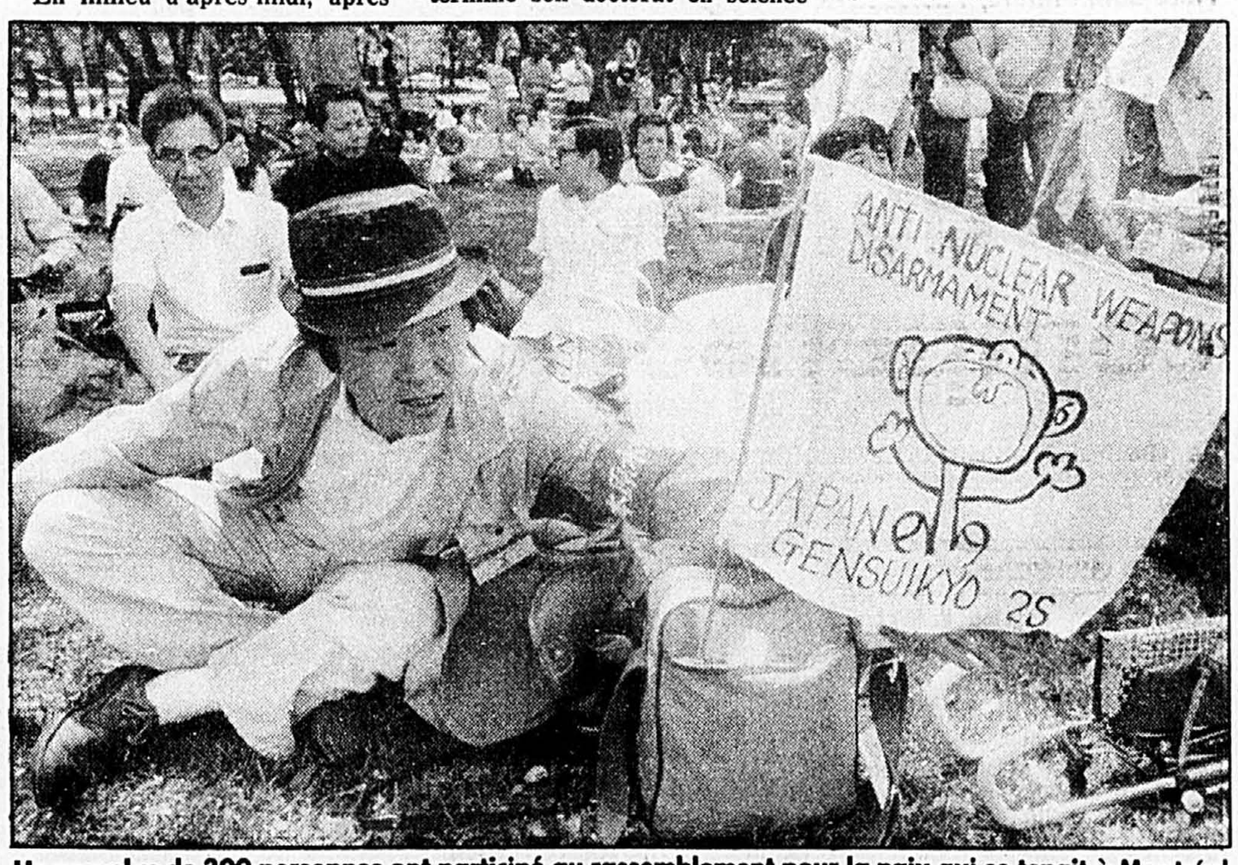
On estime à 320 le nombre d'étrangers, surtout des Japonais, à qui l'entrée aux Etats-Unis a été refusée. La plupart font partie de groupements affiliés au Conseil mondial de la paix, organisation que le gouvernement américain juge liée aux communistes soviétiques.

Par ailleurs, à Moscou, au moins six membres d'un groupe pacifiste ont été engagés par les autorités soviétiques à ne pas se mêler des affaires qui ne «les regardent pas».

M. Sergei Rosenoer, mathématicien, a indiqué qu'au moins cinq membres du «Groupe pour la confiance entre les Etats-Unis et l'URSS» créé le 4 juin dernier, ont été emmenés comme lui par la police au bureau du procureur au cours des derniers jours. La police aurait voulu empêcher le groupe d'entrer en contact pendant le week-end avec d'autres pacifistes d'URSS et de l'étranger.



Yoko Ono, veuve de John Lennon, manifestant dans les rues de New York avec la foule des pacifistes. téléphoto UPI



Un peu plus de 300 personnes ont participé au rassemblement pour la paix qui se tenait à Montréal, samedi, au parc Lafontaine, dans le but de souligner la journée internationale pour la paix et la manifestation monstre qui se tenait au même moment à New York en faveur du désarmenent nucléaire. Ce rassemblement, qui avait pour thème: « Qu'ils nous foutent la paix», a donné lieu à une grand pique-nique et s'est déroulé dans la bonne humeur. L'intervention la plus remarquée a cependant été celle d'une délégation de 80 Japonais venus à Montréal pour cette occasion. Selon l'interprète du groupe, ces Japonais sont du nombre de ceux qui se se sont vus refuser un visa de séjour aux Etats-Unis par l'ambassade méricaine à Tokyo sous prétexte qu'ils étaient pro-soviétiques. photo Pierre Côté, LA PRESSE

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 12 Max.: 24
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: ENNUAGEMENT

La Quotidienne
Tirage de samedi
1 2 4

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	7	18	Ciel variable
Outaouais	12	24	Ensoleillé
Laurentides	11	20	Ensoleillé
Cantons de l'Est	10	22	Dégagement
Mauricie	12	20	Averses
Québec	10	22	Dégagement
Lac-Saint-Jean	12	20	Averses
Rimouski	10	17	Averses
Gaspésie	8	15	Averses
Baie-Comeau	10	17	Averses
Sept-Iles	8	15	Averses

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	20	Ensoleillé
Edmonton	12	29	P. nuageux
Regina	10	24	Ensoleillé
Winnipeg	10	24	Ensoleillé
Toronto	10	23	Ensoleillé
Fredericton	10	18	Averses
Halifax	7	14	Bruine
Charlottetown	7	16	Nuageux
Saint-Jean	4	18	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	9	13	Nlle-Orléans	24	31
Buffalo	13	23	Pittsburgh	14	21
Chicago	11	28	San Francisco	11	17
Miami	25	32	Washington	11	22
New York	17	28	Dallas	17	27

Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	15	20	Madrid	12	25
Athènes	19	32	Moscou	12	15
Acapulco	27	34	Mexico	15	28
Berlin	10	18	Oslo	7	16
Bruxelles	8	17	Paris	12	18
Buenos Aires	8	14	Rome	19	27
Copenhague	13	18	Séoul	20	23
Genève	13	18	Stockholm	8	13
Hong Kong	27	31	Tokyo	27	31
Le Caire	22	35	Trinidad	21	32
Lisbonne	14	24	Vienne	16	21
Londres	11	17			

Vedettes et victimes ont parlé

■ NEW YORK — Central Park, samedi, 13 heures. «Ladies and Gentlemen, Orson Welles!»

Le rondouillet personnage, s'appuyant sur une canne, s'avance au micro et entreprend de tailler en pièces les politiques militaires et sociales de l'administration

PAUL ROY
envoyé spécial de LA PRESSE

Reagan, ponctuant une remarque d'un retentissant «You hear that, Mister Reagan!»

Durant les quatre heures qui ont suivi, d'autres conférenciers, moins connus pour la plupart, mais représentant d'importantes factions de la société américaine et internationale, ont tenu le même langage. Des pasteurs, des leaders syndicaux, des représentants de la communauté noire, des autres minorités, des mouvements homosexuels, et féministes, des victimes de Hiroshima et Nagasaki, des victimes des essais nucléaires américains dans le désert du Nevada...

Les discours étaient brefs. Ils proclamaient notamment que ce siècle n'appartient pas aux Américains, aux Soviétiques ou aux Chinois, mais aux humains; qu'il est plus que temps d'arrêter de fabriquer des bombes et de s'attaquer une fois pour toutes aux problèmes de la faim et de la pauvreté.

Plusieurs vedettes figuraient à la partie «spectacle» du programme, et les amateurs ont eu droit à quelques surprises. Ainsi, en plus des Linda Ronstadt, Jackson Brown, Rita Marley, James Taylor et autres, Joan Baez, qui est impliquée dans le mouvement pour la paix depuis les années '60, est venue interpréter «Imagine» de John Lennon, chanson qui aurait très bien pu avoir été composée spécifiquement pour cette journée: «Imagine there's no country, Imagine all the people leaving life in peace...»

Bruce Springsteen, l'autre surprise, a interprété «The Promise land» puis, en duo avec Jackson Brown, «Running low, Running on empty», soulevant la foule sur ses pieds et la faisant danser, de loin le moment le plus «électrique» de la partie divertissent.

Plusieurs parmi ceux qui ont participé au défilé n'ont toutefois pu assister à la première moitié des discours et des spectacles, certains n'arrivant à Central Park que vers 15 ou 16 heures. Ce fut le cas de nombreux Québécois, loin dans le défilé qui a atteint jusqu'à trois milles de long.

En avant, on trouvait un contingent d'enfants au milieu duquel surgissait le Dr Spock en personne. Un groupe de moines boudhistes japonais suivaient. Plusieurs des religieux, vêtus de blanc, étaient partis à pied de Los Angeles en octobre dernier pour participer à ce rassemblement pour la paix. Autre présence remarquée, celle de la troupe «Bread and Puppet», marionnettes géantes, qui regroupait quelque 800 figurants.

Au coin de la United Nations Plaza et de la 42ème, une quarantaine de contre - manifestants criaient des slogans et arboraient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire des messages comme: «La paix est l'arme de conquête des Soviétiques»; «On ne peut pas faire confiance au diable», etc. La police de New York, qui avait affecté 5,000 hommes et femmes à cette manifestation, a tenu le groupe à l'écart.



photo UPC

LE PQ AU FÉDÉRAL: OK EN PRINCIPE

René Lévesque: à court terme, la priorité consiste à se débarrasser du gouvernement Trudeau et de ses représentants au Québec.

page A 8

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

• MONTRÉAL, LUNDI 14 JUIN 1982, 98e ANNÉE, no 137, 58 PAGES, 4 CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

HYDRO= PROPRETÉ ÉCONOMIE SÉCURITÉ
CONVERSION ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC 748-7781

TABLOÏD SPORTS

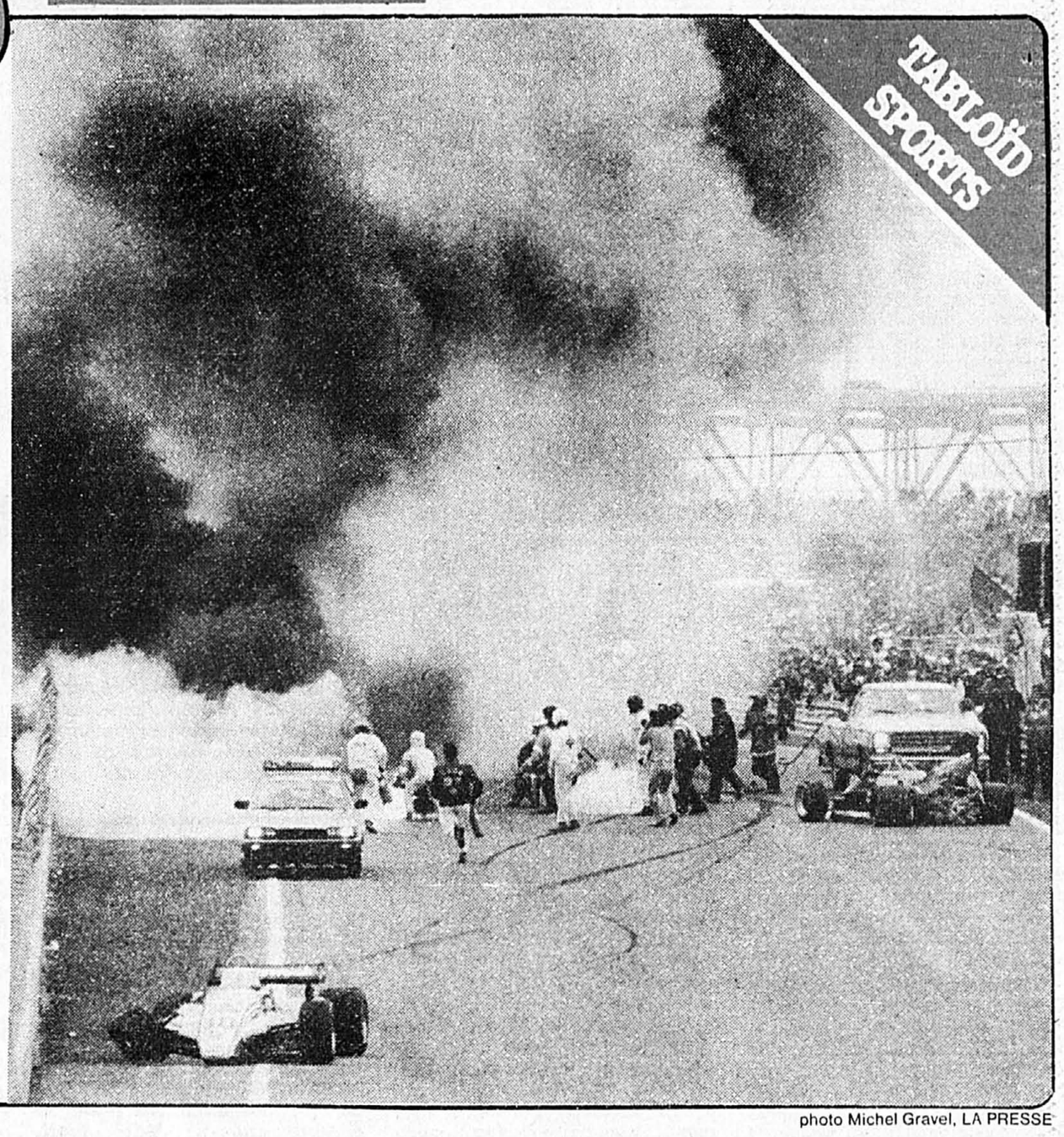


photo Michel Gravel, LA PRESSE

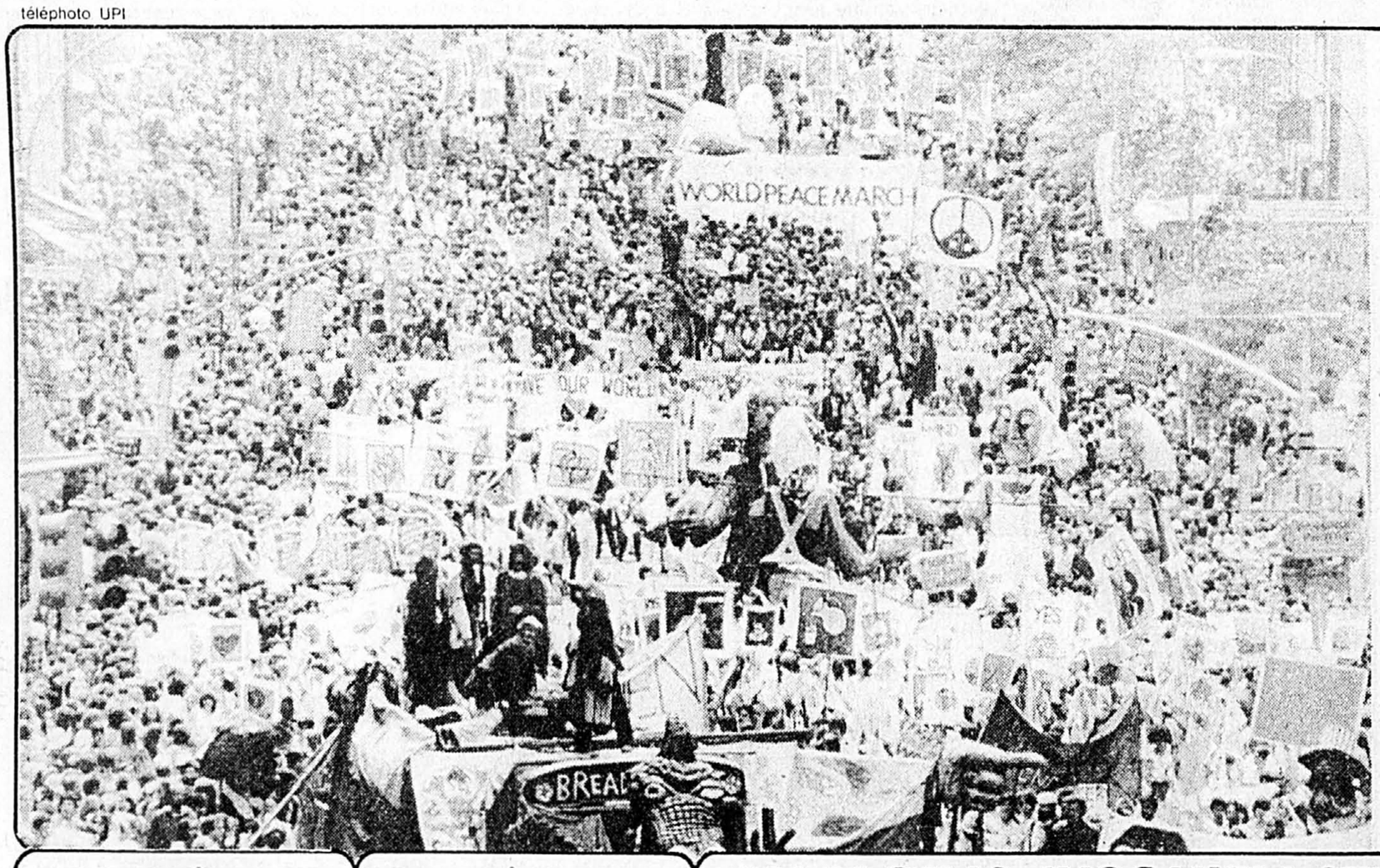
UNE PREMIÈRE VICTIME SUR LE CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE

ACCROCHAGE MORTEL SUR LA LIGNE DE DÉPART

■ Le Grand Prix du Canada 1982 avait un destin maudit. Après la mort de Gilles Villeneuve qui en a fortement ébranlé le marketing, la grève du métro et la température automnale le jour de l'événement, un drame s'est produit dès le départ de la course hier, soit un accident qui a coûté la vie au pilote italien Riccardo Paletti. Le coureur, parti de l'avant-dernière ligne, n'avait pas vu la Ferrari immobilisée de Didier Pironi et l'a heurtée de plein fouet, à 150 km/h, une vitesse atteinte en une centaine de mètres seulement. Paletti est mort au début de la soirée, à l'hôpital Royal Victoria.

pages 2 à 5

téléphoto UPI



LE RASSEMBLEMENT POUR LA PAIX

MANIF RECORD

■ Environ 700,000 personnes venues de partout dans le monde ont participé, samedi, à New York, dans le calme et la bonne humeur, à la manifestation anti-nucléaire. Il s'agit d'une participation record à une manifestation dans toute l'histoire des États-Unis.

page A 2

La foule immense a mis six heures à faire le trajet depuis le siège de l'ONU jusqu'à Central Park.

L'ÉCONOMIE

PROJETS DE $364 MILLIARDS SUR LA TABLE

■ Même si la Chambre de commerce de Montréal a tenu son 32e congrès alors que la situation économique n'a jamais été aussi mauvaise au Canada et que de nombreux grands projets envisagés encore ces derniers jours ont été reportés à plus tard, il n'en reste pas moins que les projets exposés aux participants représentaient, au total, une valeur de $364 milliards.

page C1

SOMMAIRE

Annonces classées: C 4 à C 9 et Sports 14, 15
Arts et spectacles
—Informations: B 7, B 10
—Horaires: B 9
Décès, naissances, etc.: C 10
Économie: C 1, C 3
Êtes-vous observateur? C 7
FEUILLETON: C 4
Horoscope: C 6
Jardinage: C 8
Le monde: B 6
Météo: A 2
Mots croisés: C 7
Mot mystère: C 7
Quoi faire aujourd'hui: B 9
Télé-câble: A 7
Télévision:
—Horaires: B 9
Vivre aujourd'hui: B 1
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

AU MOINS JUSQU'EN SEPTEMBRE

RYAN ENTEND DEMEURER UN CHEF «LOYAL»

■ Affirmant qu'il est faux de prétendre qu'il «agonise» à son poste de chef du PLQ ou encore qu'il s'y «accroche», Claude Ryan a répété hier qu'il demeurerait «loyalement» chef du parti au moins jusqu'en septembre.

page A 8



photo PC

LE MONDE

ISRAËL ACHÈVE D'ISOLER BEYROUTH

page B6

ÉDITO

QUAND ON DISSOCIE AUTOBUS ET MÉTRO

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

AVEC LES MISES À PIED À LA CTCUM

Le conflit s'embourbe et les grèves continuent

Le conflit opposant la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) à ses chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro a connu un net durcissement au cours du weekend. Résultat: Les moyens de pressions se poursuivent; pas de service d'autobus aujourd'hui, pas de métro demain et ainsi de suite jusqu'à nouvel ordre. Quant à la commission, elle a annoncé la mise à pied de 85 chauffeurs et de 45 pointeurs dans sept jours.

PIERRE GINGRAS

La situation s'annonce donc très difficile au cours de la semaine qui vient pour les usagers des transports en commun sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

La CTCUM a annoncé au cours de la fin de semaine à la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro qu'elle procéderait, le 21 juin, à la mise à pied des 85 derniers chauffeurs d'autobus engagés par la commission de même que de 45 pointeurs, un groupe d'employés faisant partie du même syndicat. Un porte-parole de la commission avait affirmé à un journal local samedi que cette décision était une mesure administrative normale qui faisait suite à une baisse importante de la clientèle au cours des dernières semaines.

Pas de transport pour les handicapés

Pour sa part, le représentant de la Fraternité, M. Michel Fontaine, a affirmé à LA PRESSE que la tactique de la CTCUM ne fera qu'envenimer des relations de travail déjà difficiles. «C'est un geste injustifié car déja, en temps normal, nous travaillons avec des effectifs réduits...», a t-il dit.

Le syndicat accuse la CTCUM de chercher l'affrontement. Il n'est donc pas question de changer ses moyens de pression. De plus, pour les syndiqués, il sera impossible d'en arriver à un règlement du conflit tant et ausssi longtemps que les employés qui seront congédiés lundi prochain ne seront pas réintégrés. «A défaut de décréter un lock-out, la CTCUM provoque les syndiqués pour les amener à décréter la grève et leur faire supporter l'odieux d'un arret complet du service», affirmait un communiqué de la Fraternité, hier en début de soirée.

Par ailleurs, le syndicat dénonce le refus de la commission d'assurer en partie le service de transport pour les handicapés tel que proposé par la Fraternité. Les syndiqués affirment qu'ils maintiendront leur offre si la commission change sa décision à ce sujet.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Place Bonaventure, l'autobus du Grand Prix était gratuit mais il fallait courir un peu.

4,000 PERSONNES DE MOINS QUE L'AN DERNIER

Les autobus du Grand Prix compensent pour la grève

«Bonjour Monsieur». «Merci beaucoup...». «Vous êtes bien gentil...»

PIERRE GINGRAS

Les bonnes paroles des amateurs de courses automobiles étaient nombreuses, hier, à l'endroit des chauffeurs des autobus qui les déposaient à l'île St-Hélène. Il s'agissait, bien sûr, des chauffeurs des autobus nolisées par les organisateurs du Grand Prix afin de pallier à la grève du métro.

Les dirigeants du Grand prix avaient en effet nolisé une centaine d'autobus, hier, afin de permettre le transport des amateurs vers le site de la compétition. La grande majorité se sont montrés satisfaits de l'initiative d'autant plus que le transport était gratuit et que, dès 12h30, les terrains de stationnements de l'île Ste-Hélène étaient remplis à capacité et l'accès interdit aux automobilistes. Les points de départ du service improvisé étaient situés à l'hôtel Bonnaventure, au parc Lafontaine et à la station de métro Longueuil. Pour sa part, M. Jean-Paul Amesse, celui qui supervisait l'opération à laquelle participait cinq compagnies privées de transport, affirmait hier que plus de 10,000 personnes avaient été transportées au Grand Prix, de huit heures du matin jusqu'à 13 heures.

Pour les amateurs, il va sans dire que cette grève du métro n'était guère réjouissante. «Je m'y rendrais à pied (au Grand Prix) s'il le fallait. Mais ce service d'autobus est parfait. Si les chauffeurs d'autobus pensent avoir la sympathie des gens en boycottant un évènement international. Le public devrait les boycotter à leur tour durant un an ...», affirmait Yves Boyer qui doit utiliser les transports en commun à tous les jours pour se rendre à son travail. Pour sa part Pierre Rouleau s'en prend aux chauffeurs parce que, selon lui, ces derniers savaient qu'un tel moyen de pression utilisé en week-end ne peut absolument pas servir leur cause. Accompagné de son jeune fils, Jean-Claude Visinand disait que la situation était sûrement éprouvante pour ces milliers de visiteurs et touristes attirés par le Grand Prix.

Suzanne Gagnon, elle, croit que ce moyen de presion est inutile. «Les chauffeurs devraient initier le public à ne pas payer sur l'autobus. Face à un tel manque de revenu, la commision serait obligée de réagir...», a t-elle dit. Mais, après avoir fait le voyage vers l'île Ste-Hélène avec plusieurs passagers, c'est encore l'opinion de Yves Boyer qui semble faire une certaine unanimité: «Nous sommes de beaux moutons. Une fois de plus le public et les usagers oublieront tout. Et la CTCUM aura une autre bonne raison pour augmenter les prix des billets. On est habitué à ça à Montréal...».

Le grand Prix a réussi tout de même à attirer 94,365 spectateurs au cours de la fin de semaine dont 37,500 hier. L'an dernier, malgré la température très maussade de septembre, on y avait compté 98,000 personnes et 46,000 amateurs assistaient à la compétition finale.

Quant à la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, elle terminait ainsi, hier, son communiqué officiel de la journée: « Si certains ont été offusqués parce que les moyens de pression légaux utilisés par la partie syndicale ont pu nuire à un Grand Prix, qu'en est-il du congédiement de 130 pères de familles?».

Incendies majeurs

Deux incendies majeurs sont survenues sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal au cours du week-end, causant des dégats considérables.

Samedi vers deux heures, c'est une annexe du campus de l'Université Concordia, sur la rue Bishop, à Montréal, qui était la proie des flammes et nécessitait une alerte générale. L'incendie a été maitrisé 90 minutes plus tard. Il s'agit d'un édifice de 3 étages dont les deux derniers sont considérés comme une perte totale. La plus grande partie de l'édifice était inoccupée depuis plusieurs mois à la suite d'un autre incendie.

A Verdun, un badaud a été hospitalisé à la suite d'une blessure subie durant un incendie qui a détruit un édifice à logements de trois étages situé à l'angle des rues Ehel et Régina. L'incendie s'est déclarée vers 13h pour être maitrisée deux heures plus tard. Les six logements de l'immeuble sont une perte totale. Fait curieux, cet édifice avait lui aussi été endommagé par un incendie, il y a six mois. Dans les deux cas, on ignore pour l'instant la cause du sinistre.

LA GRÈVE GÉNÉRALE S'EN VIENT

Majorité des médecins derrière leur exécutif

La presque totalité des omnipraticiens du Québec appuient sans réserve l'attitude de l'exécutif de leur fédération de même que les moyens de pression actuellement utilisés dans le conflit qui les opposent au gouvernement.

PIERRE GINGRAS

Telle est la conclusion qu'a fait connaitre à LA PRESSE M. Michel Capistran, le porte-parole de la Fédération des omnipraticiens du Québec, à la suite de la consultation faite par la fédération auprès de ses membres la semaine dernière et dont les résultats définitifs seront dévoilés aujourd'hui en conférence de presse. Selon M. Capistran, les premiers résultats de la compilation effectuée vendredi indiquent que 3000 des 5,500 réponses attendues à la suite de cette consultation ont manifesté un appui sans réserve aux moyens de pression utilisés par l'exécutif de leur fédération. Le porte-parole de l'organisme a en outre affirmé qu'il était fort possible que les omnipraticiens procèdent à un débrayage général cette semaine.

M. Capistran a indiqué par ailleurs que le négociateur patronal avait laissé entendre, à la fin de la semaine dernière, qu'il y aurait vraisemblablement une séance de négociations aujourd'hui mais qu'hier soir, la fédération n'avait recu aucune confirmation d'une telle réunion.

Le président de la Fédération, M. Clément Richer, tente actuellement de convaincre la Fédération des médecins spécialistes de faire front commun avec les omnipraticiens. Quant à la conférence de presse, elle permettra de connaître les décisions de l'exécutif de la fédération des omnipraticiens sur les moyens de pression qu'il entend utiliser et de faire le point sur l'état des négociations avec le gouvernement.



Guy Pinard

Déblocage dans les négociations avec CP Rail

S'il faut en croire M. Paul Lussier, sous-ministre des Transports et président du Cotrem (Conseil des transports de la région de Montréal), les négociations avec CP Rail ont pris une tournure tellement encourageante qu'on ne peut même plus écarter la possibilité que le train de banlieue Montréal-Dorion soit intégré à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal dès septembre.

Le changement d'attitude du transporteur ferroviaire privé s'est fait sentir il y a un peu plus d'un mois, et après être allée aussi loin que refuser un examen du matériel roulant qu'elle voulait vendre à la commission de transport, la société CP Rail collabore très étroitement avec les négociateurs du gouvernement et de la communauté urbaine.

M. Lussier attribue ce changement d'attitude à deux facteurs. En premier lieu, l'entente convenue avec CN Rail pour le train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes a fait comprendre à CP Rail que les quelque $12,5 millions touchés par le transporteur public sont mieux que rien.

Une vieille loi très utile

Comme deuxième motif, M. Lussier parle de cette clause de la Loi des chemins de fer du Canada dénichée par les fouineurs du ministère. Cette clause stipule que lorsque l'intérêt du public est en cause, le ministre fédéral peut demander à la Commission canadienne des transports d'obliger la société de transport concernée à divulguer au ministre des Transports d'une province qui en fait la demande des données autrement confidentielles.

Appuyés par cette clause, mais sans être obligés d'y recourir officiellement, les fonctionnaires fédéraux, souligne M. Lussier, ont exercé des pressions sur les administrateurs de CP Rail pour qu'ils collaborent plus étroitement.

Évidemment, il y a encore loin de la coupe aux lèvres avant que les deux parties ne s'entendent sur la valeur du matériel roulant, ainsi que sur la nature et le coût du service offert. Mais lorsque les parties en seront arrivées un accord, la période de temps entre la conclusion de l'entente et son application sera plus courte que dans le cas du CN, pour le bonne raison que le matériel roulant de CP Rail est en bien meilleur état (les voitures étagées ont à peine 15 ans d'existence) que celui de CN Rail, présentement en voie de réparations aux usines du CN. Ce matériel roulant sera utilisé jusqu'à ce qu'on puisse le remplacer par le type de voitures prévues pour les lignes de métro de surface.

Le métro de surface du nord-est

M. Lussier a également fait le point sur les autres métros de surface prévus dans le plan de l'ex-ministre Denis de Belleval.

Disons d'abord que seule la ligne de métro de surface de Vimont n'a pas progressé jusqu'à maintenant, le projet étant gelé pour le moment. Suit le métro de surface du nord-est, initialement prévu pour se rendre jusqu'à Repentigny, mais qui s'arrêtera vraisemblablement à Pointe-aux-Trembles. Les travaux, dit-il, vont bon train quoi qu'ils se limitent pour l'instant au design d'avant-projet.

Le personnel technique du Cotrem vient de la firme Phaneuf, Gravel, Blain et Associés. MM. André Gravel et Guy Blain viennent respectivement du Barem et de la CTCUM. Et depuis la fin de 1981, la société Canatrans, formée d'ingénieurs du groupe Lavalin, de SNC et de Shawinigan Engineering Co. Ltd., travaille étroitement avec les ingénieurs de l'intérieur en vertu d'un contrat de $8 millions.

La ligne Montréal-Saint-Hilaire

Dans le cas du train de banlieue Montréal-Saint-Hilaire, le Cotrem fait actuellement compléter par CN Rail une évaluation approfondie de différentes hypothèses de service sur ce parcours.

D'autre part, l'absence d'un interlocuteur valable face à CN Rail est une source de problème pour le Cotrem. Normalement, c'est la CTRSM qui devrait négocier avec CN Rail, de la même façon que la CTCUM avait négocié avec ce dernier dans le cas du train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes. Or, dit M. Lussier, la CTRSM n'a pas encore reçu de mandat clair du Conseil des maires de la rive sud pour négocier l'intégration de ce train de banlieue au réseau de la CTRSM.

La réunion du 3 juin et la proposition du ministre

L'attitude des maires des villes de la rive sud (Brossard, LeMoyne, Saint-Hubert, Greenfield Park, Longueuil, Saint-Lambert et Boucherville) faisant partie du conseil est facile à comprendre. Depuis l'expropriation de Métropolitain-Sud par la CTRSM, les 49 villes desservies par ce service refusent de payer leur quote-part du déficit d'exploitation.

D'autre part, comme la Commission municipale refusait de garantir les emprunts que la CTRSM aurait dû négocier pour combler ce déficit, cette décision créait un état de crise. A moins d'une entente rapide des villes récalcitrantes avec le Conseil des maires de la rive sud, Métropolitain-Sud devra mettre fin à ses activités dès le 30 juin prochain, ce que personne ne souhaite évidemment.

Le 3 juin, le maire de Boucherville, M. Jean-Guy Parent, organisait une réunion pour faire le point, et le ministre des Transports en profitait pour faire aux 49 municipalités une offre qu'on peut résumer ainsi: si les villes acceptaient de payer leur quote-part du déficit accumulé, le gouvernement assumerait la totalité des coûts d'expropriation.

Une fois le dossier Métropolitain-Sud fermé à la satisfaction de tous, celui du train de banlieue Montréal-Saint-Hilaire devrait débloquer rapidement. C'est du moins ce qu'espère le président du Cotrem.

11 victimes de la route

Douze personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec au cours du week-end. La route a fait onze victimes et une autre s'est noyée.

Tôt, samedi matin, **Lise Lefebvre,** 16 ans, de Drummondville, s'est tuée lorsque sa moto a dérapé sur la route 132, à la hauteur de Saint-Robert.

M. **Ghyslain Brisson,** 42 ans, d'Alma, a succombé à ses blessures à la suite d'une embardée de son véhicule sur la route 138, à Château-Richer.

En début d'après-midi, **Benoit Saint-Onge,** 24 ans, du 14,000 Prince-Arthur, à Montréal, a péri sur le coup lorsque sa moto a percuté un arbre sur la route 345, à Joliette.

Vers 16h45, **Suot Sing,** 30 ans, du 6997 de l'Épée, à Montréal, a perdu la vie à la suite d'un capotage sur la route 20, à Sainte-Eulalie.

Mme **Christiane Delage,** 40 ans, de la 7e avenue, à Montréal, est décédée après avoir été happée par un véhicule alors qu'elle circulait à bicyclette sur la route 343, à Saint-Paul-de-Joliette.

Un garçonnet de 9 ans, **Martin Kellet,** de Beauport, a été fauché par un véhicule en face du 55, de l'Église, à Saint-Agnès, comté de Charlevoix. L'accident s'est produit en soirée.

Ginette Dubé, 32 ans, de La Baie, et **Carl Gilbert,** 19 ans, de Chicoutimi, ont péri sur le coup dans une collision frontale survenue à 23h sur la route 170, à Saint-Félix-d'Otis.

Pierre Bédard, 34 ans, de Trois-Rivière-Ouest, s'est tué lorsque sa moto est entré en collision avec un orignal sur la route 141, à Coaticook, dans l'Estrie.

Dimanche, **Gilles Archambault,** 18 ans, de Sainte-Cécile-de-Milton, a succombé à ses blessures à la suite de la perte de contrôle de son véhicule sur la route 137.

M. **Yvon Duquette,** 32 ans, de Saint-Davie-de-Falardeau, au Saguenay, s'est noyé dans le réservoir Lamothe, au cours d'une partie de pêche.

Enfin, hier, vers 12h15, **Eric Nolin,** 20 ans, de Pierrefonds, a péri sur le coup lors du dérapage de son véhicule sur le chemin du Mont-Tremblant, près du lac Mercier.



De Bané: appui inconditionnel à Ryan

Le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, peut compter au moins sur un ministre fédéral pour défendre son leadership devant les militants québécois. Il s'agit du député libéral de Matapédia-Matane, Pierre de Bané, qui se déclare un inconditionnel et un «ardent supporteur» du leader provincial.

C'est la première fois qu'un ministre fédéral lève la main pour venir en aide à Claude Ryan, alors que d'autres dans les coulisses souhaitent son départ et que l'on soupçonne Jean Chrétien d'avoir des ambitions de ce côté advenant le cas où Pierre Trudeau décide de rester à son poste.

Pierre de Bané a tenu à apporter ces précisions à LA PRESSE, alors qu'il participait à un colloque des jeunes libéraux fédéraux du Québec, réunion qui se tenait à deux pas du Conseil général du PLQ, sur le campus de l'université Laval, ce week end.

Sur le plan constitutionnel, le ministre de Bané estime que l'attitude adoptée par Claude Ryan est tout à fait juste et équitable et rejoint finalement les véritables intérêts de la population québécoise. Il prétend en effet que le Québec doit pouvoir jouir d'une certaine autonomie à l'intérieur de la nouvelle confédération afin que les Québécois puissent s'affirmer comme collectivité distincte à l'intérieur du Canada.

A cet égard, il affirme aussi partager le point de vue de Claude Ryan en ce qui concerne notamment la participation de tous les partenaires provinciaux dans le partage équitable des richesses naturelles pour les «grandes décisions qui affectent le pays tout entier».

L'homme de la situation

Le ministre fédéral responsable des dossiers de la francophonie sur la scène internationale, affirme que, dans le contexte actuel, Claude Ryan est l'homme tout désigné pour battre le Parti québécois lors des prochaines élections générales et que les militants libéraux auraient tort de s'en débarasser comme on s'apprête à le faire lors du congrès de septembre prochain.

Car souligne Pierre de Bané le gouvernement du Parti québécois a administré la province non pas dans l'intérêt de la population mais strictement dans l'optique de faire avancer sa cause indépendantiste, une administration qu'il qualifie de «négligente au point de friser l'irresponsabilité».

Selon lui, il n'y a pas un gouvernement élu démocratiquement dans le monde qui aurait l'audace de rouvrir unilatéralement les conventions collectives avec ses employés, comme le PQ s'apprête à le faire actuellement, au mépris des syndicats et des travailleurs.

Et un seul un homme de la qualitié intellectuelle de Claude Ryan, comme premier ministre, pourrait ramener le Québec dans le bon sens, car il n'y a pas beaucoup de politiciens d'une valeur comparable au Québec, au Canada et dans le monde entier, soutient Pierre de Bané.

D'ailleurs le ministre fédéral note qu'à son avis Claude Ryan est l'un des rares hommes en politique active actuellement au Canada a avoir consacré sa vie au service de la collectivité avant de s'engager dans la bataille partisance.

Ryan n'a pas changé

En se portant à la défense du leader libéral du Québec, Pierre de Bané sert par la même occasion un avertissement aux détracteurs de Ryan qui veulent le remplacer à la direction du PLQ à la suite de la défaite électorale du 13 avril.

«Claude Ryan n'a pas changé. Il est le même homme que les libéraux ont supplié de prendre la direction du PLQ dans le but de retrouver le pouvoir. Jusqu'à tout récemment, après ses victoires lors des élections partielles et du référendum, il était l'idole de tout le monde. Si on décidait de le remplacer, les libéraux feraient la preuve qu'ils veulent suivre une certaine mode, soit celle qui veut qu'on remplace un chef perdant. Et si Ryan quittait, les libéraux diraient le lendemain de son départ: quelle perte énorme», affirme Pierre de Bané.

Pour toutes ces raisons, Claude Ryan doit demeurer à la tête du PLQ et avoir une nouvelle chance d'affronter les péquistes sur le terrain, estime le député libéral de Matane.

Le PQ au fédéral

En abordant le sujet de l'arrivée du Parti québécois sur la scène fédérale, Pierre de Bané en vient à la conclusion que c'est la preuve que ce parti pratique «la politique du pire». Les péquistes n'ont pu convaincre la population de sortir du Canada. Ils ont donc implicitement décidé de sortir les québécois de la direction du Canada. Car il ne faut pas oublier que le cabinet Trudeau est composé à 50 pour cent de Canadiens-français.

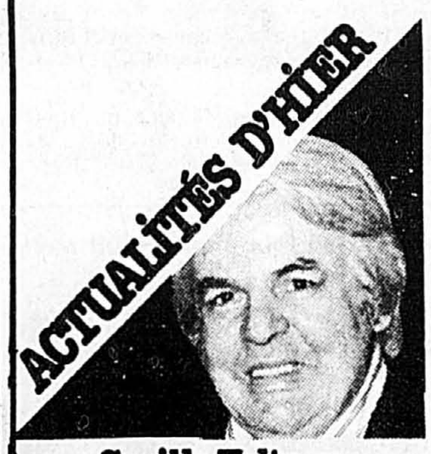
Dans la meilleure hypothèse, poursuit Pierre de Bané, les péquistes pourraient faire élire 75 députés au Québec. Or manifestement, le PQ en posant ce geste vise un but: c'est que tous les députés québécois élus à Ottawa siègent dans l'opposition, alors que les élus libéraux du Québec à Ottawa, soit 74, ont la majorité au caucus des députés.

Mais Pierre de Bané ne croit pas au succès de l'opération tentée par le PQ. «Ils sousestiment l'intelligence des citoyens, et c'est la pire chose qu'on puisse faire en politique». Et Marcel Léger a été clair à ce sujet, précise le ministre fédéral. Il a dit aux anglais, récemment, qu'ils devraient être heureux, car ils pourront gouverner le pays sans la participation des québécois. Ainsi, note Pierre de Bané, le PQ dans quelques années va pouvoir dire aux québécois: vous voyez, ça ne marche pas, le Canada. Ce sont les anglais qui nous gouvernent.

Il en arrive à la conclusion que le PQ entreprend une bataille difficile, soit de convaincre les québécois qu'ils ne doivent plus occuper une place dominante dans le gouvernement du pays.



Louis-Honoré Fréchette (1839-1908) — Poète, journaliste, conteur, dramaturge, lauréat de l'Académie française, mais aussi polémiste; il aimait ridiculiser ses ennemis intimes, les «Castors».



Un miracle plus facile qu'agréable à constater

Cyrille Felteau
(collaboration spéciale)

Nul n'ignore la renommée spéciale dont se pare à bon droit Sainte-Anne de Beaupré à la fois comme haut-lieu de pèlerinage et terre de miracles. Voilà plus de trois siècles que la vocation spirituelle de ce bourg de la rive nord du Saint-Laurent, en aval de Québec, est largement connu en Amérique du Nord, sinon plus loin.

Tout a commencé vers 1657, quand un groupe de marins bretons, victimes d'un naufrage à la hauteur de Sainte-Anne, ont eu la vie sauve après avoir imploré le secours de la Grande Thaumaturge. Par la suite, les occurrences miraculeuses se multiplièrent autour de son sanctuaire. Plus près de nous, au tout début de la Révolution tranquille, un orateur libéral du nom de René Lévesque (ça vous dit quelque chose?), participant à un meeting politique dans cette localité, aurait subitement recouvré, en parlant, une bonne partie de la voix qu'il croyait avoir perdue, quelques années auparavant, dans les brumes froides du front coréen... (Ce n'est peut-être pas un miracle, mais la coïncidence, tout de même...).

Tout au cours du XIXe siècle, la réputation de Ste-Anne de Beaupré comme terre fertile en miracles n'a cessé de grandir, non seulement au Canada, mais plus encore, peut-être, chez nos voisins du sud, où se trouvent des centaines de milliers de nos «cousins» émigrés là-bas au XIXe siècle. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner du fait qu'après la dernière guerre, par exemple, on ait entendu parfois des touristes américains s'informer, à leur arrivée à Québec, de «l'heure des miracles à Sainte-Anne de Beaupré!»

Autrefois, il arrivait souvent que nos journaux — surtout les plus catholiques — fassent état des mouvements importants de pèlerins vers cette sainte destination. Il arrivait aussi que les auteurs des comptes-rendus se montraient un peu trop empressés à conclure à l'existence de miracles pour le moins douteux ou tout bonnement «prématurés». La plupart du temps, les quelques journaux d'opposition qui soutenaient tant bien que mal le Parti libéral (dit «rouge»), ne réagissaient pas — ou très peu — devant ces manifestations de «crédulité superstitieuse». Dans ce domaine, au moins, ils «imitaient de Conrart le silence prudent».

Louis Fréchette intervient

Tout de même, un bon jour de 1883, le rédacteur-en-chef de *La Patrie* (porte-parole des «Rouges»), qui n'était autre que Louis Fréchette, notre poète national, perdit patience lorsqu'il dénicha par hasard dans *Le Monde* (organe des ultra-montains, genre «rongeux de balustres») un entrefilet tout à fait typique de la tendance que l'on vient de souligner. En quelques lignes seulement, deux miracles y étaient signalés. Le second, surtout, prêtait visiblement flanc au ridicule. Fréchette aimait tellement les bons mots — et surtout à ridiculiser les Castors, ses ennemis intimes — qu'il ne put résister à la tentation d'en fabriquer un (bon mot), au risque de scandaliser certaines âmes pieuses. Dans La Patrie du 15 septembre 1883, il cite ce paragraphe caractéristique et le commente, non pour faire tomber le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré dans un discrédit même partiel, mais bien uniquement pour mettre le rédacteur du *Monde* en mauvaise posture.

Voici donc l'entrefilet en question:

«Mercredi dernier 550 pèlerins s'embarquèrent à bord de l'Étoile pour un pèlerinage à Sainte-Anne. Deux miracles ont eu lieu. Une dame Lacombe perclue (sic) de ses jambes depuis trois ans a été guérie. Une pauvre fille du Mont-Carmel était dans un état très critique de constipation. La mort approchait. Elle s'endormit en descendant et, quand elle s'éveilla, elle était guérie.»

«C'est égal, affirme Fréchette en guise de commentaire, voilà un miracle qui a dû être plus facile qu'agréable à constater!»

On a là, par la même occasion, un pâle échantillon de la guerre féroce que se livraient continuellement journaux rouges et bleus au beau temps de l'ultramontanisme.

La voiture la plus vendue au monde.



FORD ESCORT Ford

La Ford Escort
D'après les rapports de ventes pour 1981, la Ford Escort est la voiture la plus vendue au monde. Le prix de vente au détail suggéré (peut être inférieur chez le concessionnaire) sauf transport manutention et taxes provinciales, commence à- 5 988 $ seulement

Économie d'essence
42 MI/GAL VILLE/ROUTE 54 MI/GAL ROUTE
Cotes de consommation citées dans le guide 1982 de Transports Canada sur la consommation d'essence, pour fins de comparaison seulement. Les résultats que vous obtiendrez peuvent varier selon les routes, l'état du véhicule, les habitudes de conduite et les conditions atmosphériques.
6,7 L/100 KM VILLE/ROUTE 5,2 L/100 KM ROUTE

Vous conduirez pour presque rien.
Ford a tellement confiance en ses Escort qu'elle les garantit deux ans, (avec aussi l'entretien programmé pendant deux ans). Le tout sans frais supplémentaires. Pour les deux premières années, (ou 40 000 Km, selon la première éventualité) vous ne paierez donc pratiquement que l'essence. Cette offre s'applique également aux Ford EXP, Mustang, Fairmont et Granada.

Photo: La Ford Escort GLX - haut de gamme. Parmi les équipements représentés, certains sont livrables en option moyennant supplément

DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS

VERSAILLES FORD Saint-Léonard 376-8180	ACTION FORD Montréal 731-8271	BEACON FORD Baie-d'Urfé 457-3220	MONT-ROYAL FORD Montréal 526-9111
FORTIER AUTO Anjou 353-9821	BOISVERT AUTO Boucherville 655-1301	LE SALON FORD Saint-Laurent 332-3850	CHOMEDEY FORD Laval 688-9200
RAPIDES FORD Lachine 637-5811	CHARTRAND FORD Laval 664-1740	AVENUE FORD Ville LaSalle 364-0212	Montmorency FORD Brossard 678-9940

VÊTEMENT POUR DAMES

La réforme interne de la nouvelle direction syndicale est «bidon», selon certains membres

■ À quelques jours du dépôt du rapport d'enquête de la FTQ sur l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, le Comité d'action des travailleurs du vêtement (CATV) soutient toujours que leur syndicat est «anti-démocratique» et qualifie de «bidon» la réforme interne qu'a entrepris la nouvelle direction.

LISA BINSSE

Cette réforme, affirme ce mouvement d'oppositon, n'est rien d'autre qu'un déplacement de personnes au sein de l'UIOVD fait sans la participation des membres et n'apporte pas de véritable changement. Sans se faire trop d'illusions, le CATV compte beaucoup sur le rapport d'enquête de la FTQ qui doit être déposé au conseil général de la centrale mardi.

C'est le CATV qui, lors du dernier congrès de la FTQ l'automne dernier, avait réclamé la mise en tutelle de l'UIOVD jugée incapable de véritablement défendre les intérêts de ses membres. Le congrès a plutôt choisi de faire une enquête «avec des dents» chapeautée par un comité de quatre vice-présidents de la centrale.

L'enquête a été longue à démarrer, notait cette semaine lors d'une conférence de presse les membres du CATV. Elle portait sur onze points dont notamment la gestion des fonds, les griefs et arbitrages, le travail à domicile, les pratiques syndicales, les structures et statuts, les plaintes des membres et l'information syndicale.

Plaintes confirmées

Les responsables de l'enquête ont rencontré quelque 300 à 400 membres lors d'assemblées tenues dans plusieurs régions. Selon le CATV, ces personnes ont confirmé la justesse de leurs plaintes à l'endroit de l'UIOVD. Ces plaintes touchent le manque d'information, d'éducation syndicale, le manque d'autonomie par rapport à l'internationale, etc.

Au même moment, l'UIOVD débutait sa réforme interne et présentait son «pseudo-projet» de restructuration à un colloque «anti-démocratique» puisque les délégués y étaient appointés et non élus dans des assemblées générales. De plus, lors de ce colloque, il y eu des élections pour des postes de président et de vice-président alors que de telles décisions relèvent du congrès.

Le CATV reproche à la direction d'avoir consacré toutes ses énergies sur ce remaniement interne alors même que la situation des travailleurs du vêtement continuait de se détériorer et que la vie syndicale au sein de l'UIOVD s'affaiblissait.

Ne voulant pas de demi-mesure, la CATV réitère donc sa position initiale: des structures d'accueil de la FTQ afin de lui permettre d'arriver à son objectif d'un syndicat intègre, libre et démocratique.

Quant au nouveau président Gilles Gauthier, il pense qu'il y aura toujours des mécontents et c'est une bonne chose puisque les «dictatures naissent par manque d'opposition». Mais cette opposition, pour être crédible et efficace, ne doit pas être trop identifiée à une ligne politique. Et, il reproche au CATV de s'être «encarcané» dans une idéologie (de gauche).

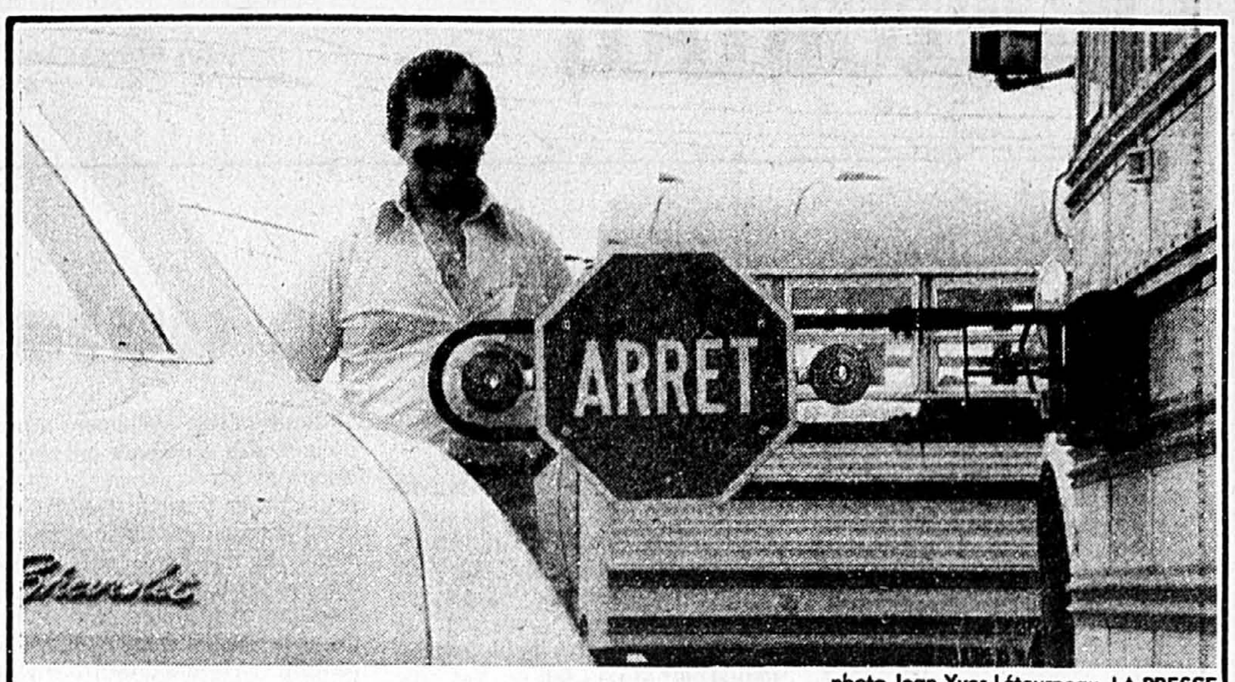


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Comment empêcher un automobiliste impatient ou distrait de dépasser un autobus d'écoliers arrêté? Une barrière de quarante-huit pouces munie d'un panneau «arrêt» et de clignotants qui force l'auto à arrêter. C'est ce qu'a inventé M. Marcel Pouliot de Beloeil, qui attend le verdict des autorités du gouvernement du Québec sur son invention.

Un «stop» extensible pour la protection des écoliers

■ Lorsqu'un automobiliste dépasse ou croise un autobus d'écoliers arrêté pour faire descendre des enfants, il peut agir ainsi par impatience, mais le plus souvent, c'est par néglicence ou distraction.

GERMAIN TARDIF

De toute façon, c'est un acte illégal et dangereux pour la sécurité des enfants.

Un citoyen de Beloeil, M. Marcel Pouliot, représentant de commerce souvent sur la route, pensait à tout cela, lorsqu'il voyait les autos dépasser les autobus et se demandait ce qu'il faudrait faire pour améliorer le système de signalisation des vihicules jaunes.

Il a inventé ce qu'il appelle la «barrière de vie» qui empêche un véhicule de dépasser un autobus arrêté.

Il s'agit d'un système de signalisation constitué d'une barrière d'une longueur de quarante-huit pouces équipée d'un panneau «à raies» dont les extrémités sont munies de deux clignotants rouges.

Placée du côté gauche du véhicule, vis-à-vis le chauffeur, cette barrière rétractable s'ouvre et se referme automatiquement, sur pression d'un bouton par le chauffeur.

À l'intérieur, un petit clognotant rouge et un son qui se fait entendre quand la barrière est ouverte, pour prévenir un oubli de la refermer de la part du chauffeur lorsqu'il reprend la route.

La longueur de la barrière est suffisante pour forcer l'automobiliste qui tente de dépasser l'autobus de s'arrêter, ou, tout au moins, d'effectuer une courbe sur la rue si celle-ci est assez large.

Pour éviter de causer des blessures à quiconque, dans le cas où la barrière serait frappée par une auto, un bris de rupture a été ajouté au bras de la barrière qui fait replier celle-ci sous le choc.

D'autre part ce dommage constitue une preuve d'infraction de la part de l'automobiliste indépendant.

L'invention de M. Pouliot est présentement expérimentée sur l'un des autobus de la compagnie Beauregard et Fils, qui fait le transport des écoliers de la Commission scolaire l'Argile-Bleue, dans la région de Beloeil.

Elle a été soumise au ministère des Transports du Québec qui a confié le dossier à la Régie de l'assurance auto. Celle-ci a retenu le centre de développement technologique de l'Ecole polytechnique de Montréal pour en faire l'analyse et, en même temps, celle d'autres systèmes proposés, dont un système américain.

Deux autres prototypes de la barrière ont été mis à l'essait à la Commission scolaire de Saint-Jérôme et à ville LaSalle, avec un suivi du centre de développement technologique. Le rapport du centre a été remis à la régie en avril 1982 et M. Pouliot attend des nouvelles depuis ce temps. Il est également en instance de brevet pour le Canada et les Etats-Unis.

Le nouveau président, Gilles Gauthier, veut rétablir la démocratie

■ Un des premiers partisans d'une épuration au sein du syndicat des ouvriers du vêtement pour dames est aujourd'hui à la tête de ce même syndicat. Et, Gilles Gauthier aspire toujours à ce grand nettoyage mais en douceur, en réaménageant les structures, pour y insérer une nouvelle démocracie syndicale.

LISA BINSSE

Nonobstant les mécontents qui n'y voient que «du pareil au même», M. Gauthier, ancien président de la Ligue d'action démocratique, un organisme créé avec l'aide de la FTQ à l'époque pour épurer l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD), espère sincèrement et de tout coeur qu'il arrivera à donner à ce syndicat de 15,000 membres ce qui lui manquent le plus: une vraie vie syndicale et une information interne pleine et entière.

Cette restructuration, un long processus qui a débuté il y a environ un an, passe d'abord par des changements de fonctionnement internes importants: abolition de postes hiérarchiques remplacés par d'autres pour permettre une meilleure représentativité pour les 350 ateliers québécois, la création de comités d'atelier et une structure hiérarchique (le comité exécutif du conseil conjoint québécois de l'UIOVD) plus représentatif des membres, une nouvelle réglementation, la tenue régulière d'assemblée générale dans chaque atelier (lacune souvent dénoncée), des permanents nommés au lieu d'élus, et la tenue d'un congrès québécois à l'automne, le premier du genre.

Soumise aux délégués

Cette restructuration a été soumise à l'étude de quelque 125 délégués lors d'un colloque en mai dernier et le tout a été renvoyé au congrès d'orientation qui se tiendra à Montréal en octobre. Des assemblées générales seront tenues au cours de l'été dans les 19 locaux pour choisir les délégués au congrès québécois ainsi qu'à celui de New York (où est située l'union internationale) en 1983.

M. Gauthier, lui-même élu président par les agents d'affaires pour remplacer le gérant général Robert Fontaine, est secondé par le vice-président Gérald Roy. Le poste de M. Gauthier a été entériné par les exécutifs des 21 locaux (19 maintenant à cause des fermetures) qui regroupent les 350 ateliers.

Ancien vice-président du Rassemblement des citoyens de Montréal et ex-candidat dans Maisonneuve aux élections municipales de 1974, il espère que ces changements feront en sorte qu'une nouvelle vie syndicale plus active existera dans chaque atelier.

«L'UIOVD n'était pas un syndicat privilégié au point de vue information, disait M. Gauthier récemment lors d'une entrevue avec LA PRESSE. Il fallait aller la chercher au compte-gouttes». Ce syndicat est affilié à l'énorme centrale syndicale américaine AFL-CIO, en passant par le Congrès du travail du Canada et la FTQ. Une partie des cotisations per capita est envoyée à l'union internationale à New York.

Fontaine est parti

Quant à M. Fontaine, la bête noir des opposants, il n'est plus dans le décor. Il est maintenant en congé depuis le 28 mai dernier et a «été renvoyé» à New York où il a encore beaucoup d'appui. M. Gauthier soutient que ce dernier ne détient plus aucune fonction importante au Québec même s'il demeure toujours vice-président international pour le Canada.

Beaucoup de membres aimeraient prendre leurs distances face à l'internationale et M. Gauthier n'est pas lui-même un chaud partisan d'appartenir à l'internationale mais il a décidé que les avantages valaient le coup. Depuis qu'il est en poste, il a rencontré à plusieurs reprises ses homologues américains et les négociations ont porté fruit.

«Nous sommes complètement indépendants de New York, assure-t-il. Nous avons obtenu les changements voulus. Le per capita mensuel ainsi que la dette ont été reduits des trois-quarts. Les relations sont bonnes et ils semblent vouloir sincèrement nous aider».

Il a précisé que le l'UIOVD était en déficit de quelque $2 millions lorsqu'il en a pris la direction surtout à cause des «extravagances» de l'ancienne administration.

Rappelons que l'UIOVD, comme l'ensemble de l'industrie du vêtement, fait présentement l'objet d'une enquête de la Commission d'enquête sur le crime organisé. Quant au syndicat lui-même, certains membres avaient réclamé sa mise en tutelle lors du dernier congrès de la FTQ en novembre 1981. Le congrès avait opté pour une enquête et le rapport de cette enquête doit être remis au conseil général de la FTQ mardi prochain.

L'UIOVD, qui touche environ 30 p. cent de l'ensemble de l'industrie du vêtement, compte quelque 70 p. cent de femmes dans ses rangs dont ê20 p. cent d'immigrants.

Un bateau éventre une chaloupe à Boucherville: trois disparus

■ Trois jeunes gens manquent toujours à l'appel à la suite de la collision survenue en face de Boucherville, vers 23 heures, samedi, entre un bateau de plaisance et une chaloupe en aluminium où prenaient place quatre adolescents de 16 et 17 ans.

Selon l'agent Jean-Pierre Thouin, de la police de Boucherville, le bateau de plaisance se dirigeait vers Sorel lorsqu'il a littéralement «coupé en deux» la petite embarcation d'une longueur de quatre mètres. Les conducteurs du bateau de plaisance, deux individus âgés d'une cinquantaine d'années, ont alors rescapé Alain Rochefort, qui nageait à la surface de l'eau et l'ont mené à la marina de Boucherville, située tout près. Ils ont alors immédiatement quitté le naufragé sous prétexte d'aller au secours de ses compagnons et se sont enfuis.

Les Forces armées ont dépêché deux hélicoptères sur les lieux afin de retrouver les corps, et les plongeurs de la Sûreté du Québec ont poursuivi également les recherches dimanche, mais vainement. Selon la police de Boucherville, l'embarcation en aluminium n'était pas dotée de feu de position et ses passagers ne portaient pas de vestes de sauvetage malgré le fait qu'elles étaient à portée de main.

La Sureté du Québec et la Garde côtière canadienne effectuent actuellement des recherches afin de retrouver le bateau de plaisance impliqué dans l'accident, de même que ses occupants. L'embarcation recherchée serait propulsée par un moteur hors-bord d'une cinquantaine de forces (HP). Il s'agit d'un bateau de fibre de verre jaune pâle ou beige de type dit «mouette», sans toit. Le yatch est aussi de type «open deck», il est équipé d'une balladeuse, d'une radio am-fm et de sièges blancs.

Les noms des victimes n'ont pas encore été rendus publics, leurs parents n'ayant pas été tous rejoints par la Sureté du Québec.

Conséquences pour les citoyens

Boss! Respecte ta signature...

Notre employeur, le Gouvernement du Québec, nous provoque depuis plusieurs mois, et fait preuve du plus grand mépris pour ses plus proches collaborateurs, les employés de l'État.

Nous sommes d'ailleurs vos serviteurs.

Vous pouvez éventuellement croire que le Gouvernement est justifié de récupérer 521 000 000 $ de ses employés entre le 1er janvier et le 31 mars 1983, mais avez-vous pensé aux conséquences?

Ne croyez-vous pas, **vous qui êtes employé du secteur privé,** que votre patron ne sera pas tenté de faire la même chose? Et pourquoi pas, le Gouvernement le fait bien lui!

Pourtant, certains de vos avantages sont les conséquences de nos conventions collectives.

Vous qui êtes commerçant, avez-vous songé à ce que sera votre chiffre d'affaires du premier trimestre de 1983, si dans votre localité les employés du secteur public et parapublic sont en nombre important?

Prenez par exemple la région métropolitaine de Québec où près de 150 000 000 $ ne seront pas disponibles au cours de cette période, la situation ne sera sûrement pas des plus gaies... D'autres mises à pied, fermeture de commerces, manque à gagner, etc.

On ne peut sûrement pas appeler cela la relance économique, c'est de la pure inconscience!...

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC INC.

Bombardier: contrat approuvé à New York

■ NEW YORK (UPI)— Le conseil de direction de la Commission des transports de New York a approuvé en fin de semaine le contrat de $662 millions conclu avec la société canadienne Bombardier pour la construction de 825 wagons de métro, et ce, malgré les critiques de Washington et malgré la poursuite intentée par la société Budd du Michigan, seul fabricant américain de wagons.

Selon les représentants de la commission, la soumission de Budd était plus coûteuse que celle de Bombardier et prévoyait un pourcentage moins grand de parties fabriquées aux Etats-Unis.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Quand on dissocie autobus et métro

Le Syndicat des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro a donc décidé d'accroître la pression sur le public montréalais pour tenter d'infléchir la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM). Depuis samedi, il paralyse tour à tour le transport par autobus ou le transport par métro. Et il nous a fait savoir qu'il en sera ainsi indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il obtienne satisfaction. Une journée, la population sera privée de ses autobus; le lendemain, on lui retirera son métro.

On a commencé durant le dernier week-end sans doute en pensant au Grand Prix qui se jouait à l'île Notre-Dame. Comme on y prévoyait une affluence d'environ 100,000 personnes, dont beaucoup de journalistes étrangers, l'occasion était en or pour obtenir le plus grand impact possible. Ceux qui n'ont pu se rendre dans l'île à cause de la paralysie du métro peuvent témoigner que le syndicat avait vu juste.

Mais, celui-ci doit-il pour autant se réjouir du succès de sa tactique? S'il a fait perdre quelques milliers de dollars à la CTCUM, il a surtout désappointé les gagne-petit qui espéraient pouvoir se rendre dans l'île de façon économique. Il n'a pas fait de tort aux bien nantis, à ceux qui peuvent prendre leur voiture ou héler le premier taxi venu.

Les petites gens sont encore ceux qui souffrent le plus aujourd'hui et qui souffriront le plus durant les jours qui viennent dans les déplacements qu'ils doivent effectuer, cette fois pour se rendre au travail. D'accord, ces demi-grèves sont moins lourdes à endurer que les grèves complètes, mais elles n'en causent pas moins des inconvénients très graves à l'ensemble de la population. Et l'économie de la région en souffre aussi considérablement.

Qu'on pense également aux écoliers, aux étudiants qui dépendent à peu près exclusivement du transport en commun pour se rendre à leurs cours. Comme les examens du ministère, sauf erreur, doivent commencer jeudi de cette semaine et se poursuivre jusqu'à mardi prochain, ils ne béniront sûrement pas les chauffeurs qui vont leur compliquer la vie.

Si ces grèves en alternance ont l'avantage de coûter moins cher aux grévistes en salaires perdus, elles ont sur les usagers des effets démoralisateurs et «déstabilisateurs» à peu près semblables à ceux d'une grève complète. Finalement, surtout parce qu'elles sont à répétition, on ne peut sûrement pas dire qu'elles sont «civilisées».

On sent que le syndicat veut faire le plus mal possible à la population. Certes, dans son communiqué de vendredi, il disait vouloir épargner quelque peu les personnes handicapées, mais il y mettait tellement de conditions et tellement d'arrogance, qu'on avait raison d'y voir beaucoup plus de mesquinerie que de générosité. (De toute façon, on le sait maintenant, il n'y a pas eu d'accord même sur ce minimum.)

Tout cela, évidemment, en espérant que la population, finalement à bout de résistance et de patience, acceptera que la partie patronale règle à n'importe quel prix. Malheureusement, cette philosophie est inacceptable.

Dans le communiqué où il annonçait, vendredi, l'intensification des moyens de pression, le président du syndicat, M. Jacques Bigeault, s'indignait cependant à bon droit des lenteurs que met le gouvernement de Québec à agir.

M. Bigeault souhaitait notamment que soit nommé un médiateur avec mandat beaucoup plus étendu que celui dont dispose l'actuel conciliateur au conflit. Pareille initiative devrait sûrement être tentée. Elle aurait même dû l'être bien avant aujourd'hui, car il y a déjà des semaines que les négociations piétinent.

De toute façon, il semble bien que Québec n'ait plus le choix puisque les parties ne se parlent même plus depuis quelques jours.

Au surplus, l'occasion est probablement bonne de demander à Québec de se situer le plus clairement possible par rapport au conflit de la CTCUM. Approuve-t-il le projet de la partie patronale de réduire ses dépenses de quelques millions en recourant à l'embauche de chauffeurs à temps partiel? Jusqu'où est-il prêt à aller dans sa participation au financement du transport à Montréal? Les mêmes questions devraient être posées à la Ville de Montréal et aux villes de la Communauté urbaine. Et, dans le même ordre d'idées, il serait à souhaiter qu'un organisme indépendant évalue en dollars et cents les offres de la CTCUM et les demandes de ses employés syndiqués.

Le président du syndicat a déclaré vendredi que la colère montait chez ses membres. Il serait bon qu'il sache que l'état d'âme des usagers n'est pas différent.

Le syndicat ne nuirait sûrement pas à sa cause s'il s'engageait, en retour de la nomination d'un médiateur spécial, à suspendre ses moyens de pression durant ladite médiation.

Si le syndicat a besoin que soient posés des gestes qui le rassurent, il n'en va pas autrement de la population. Celle-ci vit actuellement dans une cruelle incertitude. Elle se demande, notamment, si les employés d'entretien, à leur tour, ne voudront pas débrayer pour compliquer encore davantage la situation. Elle apprécierait qu'on dissipe ses inquiétudes en l'assurant d'un service à peu près normal durant la durée de la médiation.

VINCENT PRINCE

Dix jours d'opposition entre M. Reagan et ses alliés

Les manifestations contre l'armement nucléaire ont commencé en Europe à l'automne de l'année dernière. Ce n'est pas par simple effet de mimétisme, par goût de singer, que les rues de New York retrouvent une agitation qu'on n'avait pas vue depuis longtemps. Devant la course aux armements et, facteur aggravant qu'on ne souligne pas assez, face à une active préparation psychologique à la guerre nucléaire tenue pour inévitable, les jeunes générations acquièrent la conviction qu'elles n'atteindront pas l'âge de 25 ans. Comme il y a loin de l'euphorie qui a suivi la révélation du pouvoir miraculeux de l'atome en 1945 à l'angoisse contemporaine!

Pourtant, ce n'est pas l'atome qui tue en ce moment aux îles Malouines ou au Moyen-Orient, mais l'arme conventionnelle, si perfectionnée qu'on la suppose. Les morts qu'on ramasse sous les décombres des maisons bombardées sont-ils moins morts que les victimes d'un hypothétique cataclysme nucléaire (hypothétique mais hélas! possible)?

Si la politique étrangère de M. Reagan inquiète amis et alliés, ceux-ci ne se privent pas, à leur tour, de taxer lourdement Washington par un quant-à-soi farouche qui frise parfois l'insolence. Le parfait sans-gêne avec lequel Israël et l'Argentine se sont comportés, au mépris des volontés les plus clairement exprimées par Washington, oblige à se demander si les Etats-Unis aspirent encore à exercer une forme ou l'autre de leadership.

Les accords de Camp David sont par terre. Nul ne l'a mieux compris que le président Moubarak d'Egypte se précipitant, toutes affaires cessantes, aux funérailles du roi Khaled d'Arabie Saoudite. Pour le secrétaire d'État Haig, Camp David reste encore quelque chose de vivant, il l'a répété hier.

Cette confiance ne fera pas taire les critiques de l'administration Reagan, aux Etats-Unis mêmes, qui jugent contraire aux intérêts des Etats-Unis l'indulgence exceptionnelle dont bénéficie le gouvernement Begin. C'est nul autre que M. George Ball, ex-secrétaire d'Etat, qui ose dire publiquement que le pouvoir du lobby juif sur le gouvernement des Etats-Unis est excessif.

Les Anglais sont peut-être en train d'appliquer la solution «finale» aux îles Malouines. Mais les séquelles de cette affaire promettent de durer un certain temps. Elles pourraient se révéler aussi désagréables pour l'Angleterre que pour les Etats-Unis. L'affaire des Malouines a ruiné, au moins provisoirement, tout le plan américain concernant l'Amérique latine et l'Amérique centrale. Autre effet négatif, qui paraît, en ce moment, moins important: l'opposition, à peine perceptible il y a un mois, mais devenue publique depuis, entre le secrétaire d'Etat Haig et Mme Kirkpatrick, ambassadrice aux Nations unies.

Jusqu'à M. Trudeau qui n'a pas été «fin» avec M. Reagan, comme on dit dans nos campagnes, au Sommet des pays industrialisés à Versailles, puis à Bonn, à la réunion de l'OTAN. Les distinctions que fait le premier ministre entre les diverses expressions de la réalité soviétique, jugeant l'une périlleuse (la menace militaire) et les autres inoffensives ne sont pas admises par ceux qui condamnent le communisme comme «intrinsèquement pervers».

Quant à la politique monétariste de l'administration Reagan, elle suscite des polémiques d'autant plus intenses que non seulement elle souligne outrageusement l'extrême dépendance des amis et alliés mais qu'elle est jugée inepte dans les mêmes milieux.

Pour paraphraser légèrement un éditorial de Jean Daniel sur Reagan (l'Observateur), entre les déviations russes et les déviations américaines nous préférons d'emblée les secondes.

GUY CORMIER



Droits réservés

Yves Bérubé défend son projet de loi 70

Le ministre délégué à l'Administration et président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, précise ici sa pensée à l'égard du projet de loi 70 sur la rémunération dans le secteur public.

YVES BÉRUBÉ

La majorité d'entre nous sommes inquiets face au cafouillage de notre économie et à l'incertitude de l'emploi dans une telle période. Il ne se passe pas un soir sans que le bulletin de nouvelles nous rappelle à la réalité: fermeture d'usines, mises à pied, effondrement du dollar, hausse des taux d'intérêt. L'ensemble des économies occidentales semble incapable de digérer les effets néfastes des politiques monétaires de lutte contre l'inflation.

Au Québec, cette politique que l'ex-ministre des Finances dans le gouvernement Pearson, Walter Gordon, qualifie de «lamentable faillite», cette politique a des effets particulièrements désastreux. Notre économie, basée sur des industries traditionnelles ou de jeunes entreprises souvent très novatrices mais sous-capitalisées, est durement frappée par cette politique de hauts taux d'intérêt en période de diminution des barrières tarifaires.

En neuf mois au Québec, il y a eu 3 300 faillites; nous avons perdu 150 000 emplois; le taux de chômage chez les jeunes dépasse les 20%. La richesse des Québécois a diminué de 3,6% en un an. Depuis la «grande crise» en 1929, jamais nous n'avions connu un tel recul.

Cette crise, qui affecte douloureusement beaucoup de nos concitoyens, a des conséquences évidentes sur le budget du gouvernement québécois qui doit comme celui d'un individu ou d'une famille être en équilibre. En même temps que les taux d'intérêt élevés provoquent une hausse considérable du coût du service de la dette, la baisse de l'activité économique provoque une diminution des revenus et une hausse des dépenses pour venir en aide aux plus démunis de la société face à la crise.

Voici le pourcentage d'augmentation des coûts en 1982-83: aide sociale, 17,1%; aide juridique, 9,4%; prêts et bourses aux étudiants, 14,3%; habitation à loyer modique, 26,7%.

Pour le gouvernement, le résultat de la crise est un déséquilibre important entre les revenus et les dépenses. Certains vont consacrer l'essentiel de leurs énergies à chercher, du gouvernement fédéral, du gouvernement québécois, du gouvernement américain ou des gouvernements antérieurs, qui est responsable de la crise budgétaire que le Québec doit résoudre? Je n'ai pas l'intention d'entreprendre une guerre avec eux. Je me contenterai de quelques lignes pour rétablir certains faits.

- Alors que les dépenses gouvernementales croissaient de 17,5% entre 1971 et 1975, cette croissance a été ramenée à 13,2% entre 1976 et 1980.
- La convention signée la veille de l'élection de 1976 a fait chuter le ratio maître-élève de 19,6 à 16,8, ce qui a nécessité l'engagement de 1 200 enseignants malgré la dénatalité. Celle signée la veille du référendum l'a fait passer de 16,8 à 16,4.
- Malgré la création de beaucoup d'organismes gouvernementaux entre 1979 et 1981, les effectifs de la fonction publique ont diminué de 3 000 postes durant cette période.
- A la fin de la convention collective de 1976, l'écart entre le public et le privé a atteint 16,3%.

Faut-il aussi rappeler l'effort gouvernemental des compressions de ses dépenses de plus de $1,5 million depuis deux ans? Ce que nos concitoyens veulent surtout savoir ce n'est pas qui est responsable de la crise mais comment le gouvernement pourra équitablement procéder au redressement qui s'impose? Comment le gouvernement va-t-il équilibrer son budget?

Les employés du secteur public ne sont pas responsables de la crise budgétaire que nous traversons. Mais, alors que tous nos concitoyens sont durement frappés, serait-il équitable qu'un seul groupe, 20% des travailleurs, voie ses revenus croître comme si nous vivions en période de pleine prospérité? Serait-il normal que 80% des travailleurs du secteur privé qui, souvent pour conserver leur emploi consentent à un gel ou une baisse de salaire, doivent s'imposer un nouvel effort pour accroître davantage l'écart de salaire qui existe par rapport au secteur public? Serait-il normal que les acquis d'un groupe de la société priment sur l'équité, sur la justice?

L'écart de salaire entre le secteur public et le secteur privé, sans tenir compte de la sécurité d'emploi, atteindra 13% le 1er juillet. Le gouvernement a décidé qu'il devait demander à ses employés un effort particulier. C'est pourquoi le 15 avril dernier, nous avons proposé un gel modulé des salaires afin d'éviter une hausse de $521 millions des impôts. Nous avons proposé à l'employé qui gagne $7.20 de l'heure d'indexer pleinement son salaire; à l'employé qui gagne $12 l'heure, la moitié de l'indexation; enfin, à l'employé qui gagne plus de $20.33 l'heure, un gel de salaire.

Prendre le virage au 1er juillet permettrait de le prendre en douceur, de protéger les plus bas salariés, ceux qui sont le moins bien armés pour faire face à la crise. Cette proposition n'a pas été acceptée. Le gouvernement doit aujourd'hui assumer ses responsabilités.

Il y a quelques jours, nous avons déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi sur la rémunération dans le secteur public qui peut être résumé ainsi:

Les syndicats et les employeurs des organismes publics dont le budget est voté par l'Assemblée nationale sont appelés à la table de négociations afin de réduire les augmentations de salaire prévues dans les conventions collectives. S'ils ne parviennent à une entente, le projet de loi prévoit, à l'échéance des conventions le 31 décembre:

- une prolongation de trois mois des conventions collectives;
- une réduction des salaires de 18,85% pour trois mois;
- un gel d'un an des avancements d'échelon pour ancienneté;
- un relèvement des salaires au 1er avril 1983 à un niveau temporaire, en attendant qu'une nouvelle convention collective viennent fixer définitivement les échelles de salaire (ce niveau temporaire correspond à celui qui aurait été atteint dans le cadre de la proposition du 15 avril dernier).

Cette loi prévoit que toute entente négociée prévaudra sur ces dispositions salariales et laisse toute la place à la négociation. Les employés du secteur public, malgré la réduction prévue, recevront près de $400 millions d'augmentations de salaire entre le 1er juillet 1982 et le 1er avril 1983. Nous croyons que les représentants des travailleurs doivent décider du partage de cette augmentation et nous sommes ouverts à discuter rapidement de l'ensemble des prochaines conventions collectives.

Il est impossible de choisir à la fois de ne pas sabrer dans les services, ne pas hausser les impôts, conserver le déficit à un niveau tolérable et ne pas diminuer la rémunération des employés de l'Etat. Si on s'élève contre des impôts meurtriers en période de récession, contre une croissance du déficit à un niveau qui menacerait notre avenir, il faut en toute logique accepter que l'Etat doive diminuer ses dépenses. Dénoncer la loi 70 équivaut à recommander au gouvernement, en cas d'échec des négociations, de sabrer dans les services gouvernementaux et les programmes de transfert aux citoyens les plus démunis. Les critiques devraient indiquer à quelle enseigne ils logent. Il n'est que trop facile de jouer à celui qui a les mains propres et se plaindre ensuite que les gouvernements nagent dans l'indécision. Le gouvernement du Québec a choisi: il ne taxera pas davantage, il n'hypothéquera pas l'avenir et ne supprimera pas de service essentiels à la population.

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 14 JUIN 1982

SELON TRANSPORT 2000 QUÉBEC

A la CTCUM: intolérables vices de structure et des syndicats qui ont peu de respect pour le public

Depuis près de trois ans, Transport 2000 Québec s'est impliqué dans la majorité des grands dossiers du transport en commun. Tantôt, nous apportions notre appui au Plan de transport intégré, plus tard, nous dénoncions les coupures de Via Rail, en d'autres temps nous soulignions l'incohérence de l'administration de la C.T.R.S.M. ou exercions des pressions pour maintenir le service des trains de banlieue. Notre objectif dans toutes ces interventions: promouvoir le transport en commun et défendre les droits des usagers.

Nous ne jouerions pas vraiment notre rôle de représentant (théorique tout au moins) des 600,000 usagers de la CTCUM si nous gardions silence dans le présent conflit de travail. (...)

Les différents syndicats de la CTCUM ont posé récemment des gestes qui nous portent à croire qu'ils n'ont que très peu de souci et d'intérêts pour les usagers. Leur recours fréquent à l'arrêt de travail a, pour le moins, contribué sérieusement à cette image. On remarque aussi leur refus de participer à toute action ou même réflexion avec les usagers dans le but d'améliorer le service et l'efficacité de la CTCUM. Bien qu'on n'ait pas à exiger d'un employé de Laura Secord d'aimer le chocolat pour travailler dans cette compagnie, il nous semble, par ailleurs, qu'on soit en droit de s'attendre d'un syndicat d'employés d'un service public un minimum de respect et de solidarité avec ceux qu'il est censé servir. Même plus, on devrait être en mesure de s'attendre de syndicats du transport en commun qu'ils prennent des mesures concrètes pour favoriser l'utilisation et contribuer à l'image de fiabilité du mode de transport pour lequel ils travaillent.

Par ailleurs, dans tout ce dossier de relations de travail, il ne faut pas négliger l'analyse des structures de la direction de la CTCUM qui ont, elles aussi, contribué à envenimer le conflit.

Actuellement, trois commissaires nommés par Québec et les municipalités ont la responsabilité de gérer un budget dont ils contrôlent les dépenses sans vraiment contrôler les revenus.

Le gouvernement du Québec, la Communauté urbaine et les usagers fournissent les revenus à la CTCUM; pourtant, officiellement ou légalement, aucun de ces intervenants n'est présent aux négociations, ni n'a droit de décision sur le budget.

Qui a le contrôle, nous direz-vous? Très bonne question, mais *personne n'a la réponse*. Les commissaires gèrent un budget sans contrôler les revenus et les fournisseurs de revenus n'ont pas droit d'intervention sur le budget.

Dans notre système démocratique, les citoyens ont le droit de vote pour exprimer leurs attentes face à leurs élus. Or, en matière de transport à Montréal, les élus n'ont pas de pouvoir. Alors, quel pouvoir les usagers peuvent-ils avoir sur trois commissaires nommés pour dix ans? Malgré cet anachronisme de structure, il est bien évident que tant le gouvernement du Québec que la Communnauté urbaine apportent aux commissaires des indications sur le budget dont ils disposent pour la CTCUM. Or, durant la dernière grève, ni Québec ni la CUM n'ont fait connaître publiquement combien ils étaient prêts à mettre sur la table pour répondre aux demandes syndicales. Quant aux usagers, on ne leur a jamais dit, évidemment, combien ils auraient à payer pour ces mêmes demandes.

Nous avons là un important vice de structure qu'il faudra corriger immédiatement ne fût-ce que temporairement en attendant une réforme en profondeur du cadre institutionnel du transport dans la région de Montréal. D'ici là, il ne faudrait pas s'étonner que les syndicats s'en prennent au gouvernement et aux usagers tout en demandant la tête de M. Hanigan, homme sans pouvoir s'il en est un.

Dans son rapport, Me Jutras reproche aux syndicats de voter des grèves sans l'accord majoritaire de leurs membres. Malheureusement, puisque ce n'était pas son mandat, il n'a fait aucun reproche à la structure qui a permis aux trois commissaires de hausser des tarifs ou réduire des services sans aucune consultation publique, sous l'influence occulte des élus municipaux, dans le dos du gouvernement du Québec et des usagers. La démocratie, c'est un devoir pour tout le monde.

Il faut bien comprendre que les tensions à la CTCUM ne peuvent pas être analysées sous le seul angle des relations de travail. S'il est vrai que les syndicats utilisent leur pouvoir au détriment de la population, il n'en demeure pas moins que les structures de la CTCUM ne permettent pas à cette même population de rééquilibrer les forces en présence.

Conséquemment, nous demandons aux syndicats de la CTCUM:

—de n'utiliser leur droit de grève (arrêt de travail) qu'en dernier recours;

—de procéder par vote secret lors d'un scrutin concernant une grève;

—d'envisager sérieusement des moyens de pression alternatifs;

—d'utiliser plutôt des campagnes de publicité bien organisées pour faire connaître leur point de vue plutôt que d'ennuyer les usagers par des arrêts de travail;

—d'assurer, en tout temps, le service aux personnes handicapées;

—de consulter les représentants de groupes d'usagers pour déterminer les services essentiels;

—d'appuyer les usagers dans leurs demandes de rationalisation des services (voies réservées pour autobus, réduction des tarifs en dehors des heures de pointe);

—d'appuyer les usagers dans leurs démarches pour faire participer les non-usagers aux coûts du transport en commun;

—de faire connaître publiquement le coût global des demandes présentées;

—d'appuyer les demandes qui suivent concernant la transparence des négociations.

Nous demandons par ailleurs au gouvernement du Québec et à la Communauté urbaine de Montréal:

—de nommer à la table des négociations un représentant officiel qui aura pour mandat d'indiquer clairement à la CTCUM la marge de manoeuvre que chacun accorde;

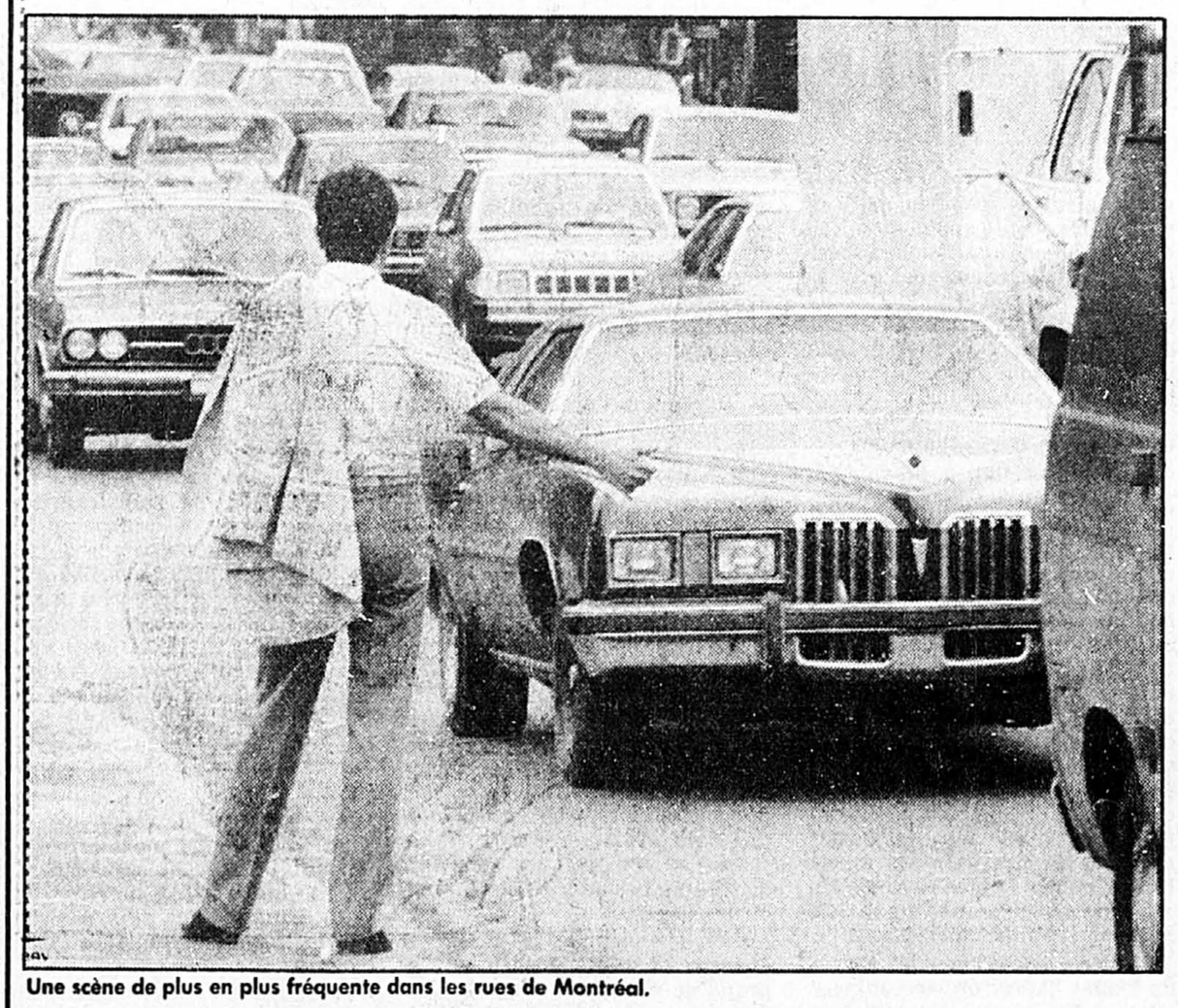
—de rendre publiques les sommes que chacun est prêt à verser lors de renouvellement de contrats de travail;

—de voir le plus tôt possible à la formation d'un Conseil d'administration de la CTCUM où seraient représentés le gouvernement du Québec, la Communauté urbaine de Montréal et les usagers;

—de faire savoir à l'avance aux usagers quelle augmentation de tarifs ces nouveaux coûts peuvent entraîner.

En conclusion, nous nous opposons à l'usage excessif que font certains syndicats de leur droit de grève, et nous nous dissocions, en tant qu'usagers, de tout groupe corporatiste qui ne tiendrait nullement compte de nos intérêts, mais qui, au contraire, utiliserait la force politique que nous représentons pour arriver à ses propres fins. Par ailleurs, nous dénonçons les structures actuelles de la CTCUM qui permettent aux élus municipaux et provinciaux de se cacher derrière leurs commissaires, et de se défiler de leurs responsabilités privant ainsi les usagers de toute possibilité de pression directe.

Le président
Guy CHARTRAND
au nom du Conseil d'administration de
Transport 2000 Québec



Une scène de plus en plus fréquente dans les rues de Montréal.

Vive les syndiqués!

Tout compte fait, le rapport du commissaire Jutras sur les relations de travail à la CTCUM se résume à peu de choses: quelques vétilles reprochées à l'administration de M. Hanigan, mais surtout, une charge à fond de train contre le Syndicat du transport. Ce dernier, au dire du commissaire Jutras, est responsable de tout le mal; il faut l'empêcher de faire grève, au besoin en le désaccréditant et en faisant disparaître l'ancienneté de ses membres.

L'avenir nous dira ce que le gouvernement Lévesque fera du rapport de son mandataire. Il y a fort à parier, cependant, qu'il tentera de s'inspirer de la stratégie du gouvernement Bourassa à l'égard des syndicats de la construction: une commission, la Commission Cliche remue de la boue tout en préparant l'opinion; puis, une loi répressive vient limiter de façon draconienne les prérogatives syndicales, sous prétexte de ramener l'ordre et la loi dans l'industrie en question.

La tactique est de prendre un élément isolé, le plus défavorable possible; en mettant le focus sur cet élément, on donne une idée complètement défavorable de l'ensemble. Dans le cas de la FTQ-construction, on s'est servi d'une situation particulière dans un syndicat pour dégager une image qui affecte l'ensemble du mouvement syndical. Dans le cas du Syndicat du transport, on se sert d'un vote de grève pris avec la participation de 1/7 des membres. Cette situation est exceptionnelle et l'on ne tient pas du tout compte des circonstances dans lesquelles cela s'est produit. On focalise sur cette exception pour laisser une impression générale d'une non-participation des membres et laisser insinuer que le fonctionnement syndical serait peu démocratique.

Malheureusement pour lui, le commissaire Jutras a trouvé peu de boue à remuer dans le Syndicat du transport. Il lui reproche, cependant, de ne pas s'occuper assez de l'arbitrage des griefs. Versé comme il l'est dans les relations de travail, le commissaire Jutras devrait savoir que le Syndicat du transport n'est pas le seul à avoir perdu la foi en l'arbitrage, et pour cause: pour ne citer qu'un exemple, environ les deux tiers des griefs sont rejetés par les arbitres, ces années-ci, dans le secteur de l'enseignement collégial; et ce n'est pas faute de personnel compétent pour les défendre, loin de là.

Mais le vrai défaut du Syndicat du transport est ailleurs: il est militant, il se bat pour la sécurité au travail, il est un élément moteur dans le mouvement syndical québécois. D'où les efforts du gouvernement Lévesque et de ses mandataires pour l'affaiblir, surtout au moment où s'amorcent de délicates négociations dans le secteur public.

La loi spéciale ne suffisant manifestement pas à le tranquilliser, on ressort de la panoplie antisyndicale l'arme utilisée par Duplessis contre l'Alliance des professeurs de Montréal en 1949: la désaccréditation pour cause de grève.

Mais Duplessis est mort, et l'Alliance des professeurs de Montréal a retrouvé son accréditation, non sans que la Cour suprême du Canada lui donne raison en 1953.

La leçon à tirer de tout cela, c'est que même si les syndicats sont le lieu où s'exerce le plus la démocratie, les gouvernements ont toujours tenté d'affaiblir cette démocratie, sous prétexte de vouloir défendre une plus grande démocratie.

Claude ST-HILAIRE
Mario OTIS
professeurs au
cegep du Vieux-Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Les syndicats n'ont pas de leçon de démocratie à recevoir

Dans un article paru dans LA PRESSE du 28 mai, M. Lévesque dépoussière encore une fois l'épouvantail de «l'absence de démocratie» au sein des syndicats. D'après M. Lévesque, les dirigeants syndicaux auraient agi unilatéralement, sans consulter la base, sur la question du «hold-up» qu'il voulait se permettre au détriment des conventions collectives du secteur public. À la lumière de nos connaissances, il apparaît que le premier ministre québécois est très mal informé (ce qui surprend) sur les composantes des instances syndicales et leur rôle sur la démocratie syndicale à la CSN du moins. Chaque syndicat s'est prononcé sur le «vol» que le gouvernement provincial voulait faire et qu'il s'apprête à réaliser en janvier 1983. Vous le savez maintenant, M. Lévesque, ils ont rejeté votre proposition. De plus, vous semblez ignorer que l'ensemble des syndicats vous avaient instamment prié de vous associer à eux dans leur désir de commencer à négocier dès le 1er juin 1982, une nouvelle convention collective. Ce que vous avez refusé dans les faits. Vous nous annoncez dans votre budget que vous allez plutôt légiférer (ça n'a pas traîné).

L'absence de consultation et de démocratie n'est certainement pas du côté syndical, M. Lévesque, quand vous légiférez à tour de bras. Depuis quelques années vous avez démontré à la face de tous que la démocratie, ça vous gêne de plus en plus. Lors de la campagne référendaire, vous légifériez (encore une fois) avec la loi 91 (loi parapluie) qui ne tolérait aucune autre alternative. À ce titre votre sens de la «démocratie» est quelque chose à voir car à l'intérieur même de votre parti vous êtes passé maître dans l'art de faire parler vos courtisans et de faire taire vos critiques au gré de votre bon plaisir (références à l'égo-référendum).

Les syndiqué(e)s n'ont donc pas de leçon de démocratie à recevoir de ceux qui la foulent aux pieds «souverainement». Votre gouvernement s'est fermement engagé à réduire au silence et à écraser les syndicats. Vous tentez frauduleusement avec des gens comme Germain Jutras, de diviser le monde syndical en mettant en doute la démocratie dans les syndicats de la CTCUM. Que M. Jutras en prenne pour son rhume: les trois syndicats n'ont pas trop hésité à se resolidariser après l'enquête Jutras pour vous démontrer encore une fois qu'il n'existe pas de désunion entre eux et qu'ils reçoivent leurs mandats des assemblées générales.

La démocratie syndicale n'est pas toujours facile, heureusement, mais elle est là, bien ancrée dans notre histoire, et garante de notre avenir. La poudre aux yeux que vous tentez de lancer pourrait suivre le «vent» d'hiver et vous jouer des tours. Ne pas négocier de bonne foi, passer les lois qui vous plaisent, vous aurez toujours devant vous la résistance de ceux qui luttent à chaque jour pour leur dignité. Oui, vous la verrez la réponse, M. Lévesque.

Jean BRIEN
Marc-André LANGLOIS
Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi : 8h30 à 13h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

VENTE 20% DE RABAIS
Offre valable jusqu'au 30 juin 1982
Commandez maintenant et épargnez grâce à nos prix spéciaux. Vous économisez aussi sur le chauffage, la peinture, l'entretien, etc.

Fenêtres coulissantes
BOITE DE METAL EN ALUMINIUM HIVER-ETE AVEC MOUSTIQUAIRES
• Remplacez vos vieilles fenêtres et revalorisez votre maison



ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN OCTOBRE
• PAS D'INTÉRÊT

• Idéal pour rénovation
• Fortes et durables
• Facilement nettoyables ou enlevables de l'intérieur
• Fonctionnement facile
• Choix de couleurs
• Première qualité
• Faites sur mesure
• Main-d'oeuvre et garantie écrite de 5 ans

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE
• TERMES FACILES •

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TELEPHONE:
731-7676
SOIR: 738-5425

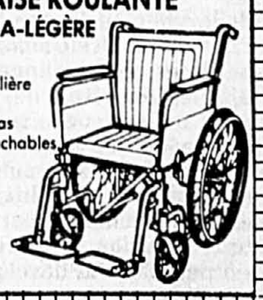
MORCO ALUMINIUM INC.
Achetez avec confiance
8225, av. Mayrand
Montréal
Plus de 25 ans d'expérience

SÉCURITÉ ET CONFORT

L'UNICYCLE
CHAISE ROULANTE
ULTRA-MODERNE
• idéal sur gazon, gravier, pistes cyclables, parcs et trottoirs de ville
• 3 vitesses — frein à rétropédalage



CHAISE ROULANTE
ULTRA-LÉGÈRE
• régulière ou
• à bras détachables



ÉQUIPEMENT MÉDICAL
Vente ou location
849-2407
Heures d'affaires:
lun. au ven. de 9h00 à 17h30.
sam. de 9h00 à 15h00
4338 ST-DENIS MTL
Régent St-Pierre
C. MARTIN JR.

Trudeau mort de rire

de notre bureau d'Ottawa

■ OTTAWA — «Il a éclaté de rire, c'est tout.» Telle a été la seule réaction du premier ministre Trudeau à la décision ambigüe du PQ quant à une participation éventuelle aux élections fédérales.

C'est la secrétaire de presse du premier ministre, Mme Nicole Sénécal qui a rapporté la réaction de son chef aux journalistes à bord de l'avion qui le ramenait de la Yougoslavie. La nouvelle avait été transmise par le billet du système radio du Boeing 707 des Forces armées, transportant le premier ministre et son entourage. Certains journalistes avaient demandé si M. Trudeau ferait connaître sa réaction suite à la décision du PQ, mais ce dernier a jugé, selon toute évidence, que l'affaire ne valait rien de plus qu'un grand éclat de rire.

QUÉBEC

Tactique machiavélique, dit Ryan

■ Le chef libéral, Claude Ryan, s'est moqué, devant les membres du Conseil général de son parti réunis à Québec au cours du week-end, de la décision de principe prise par les membres du Parti québécois de participer à la prochaine campagne électorale fédérale. Il l'a qualifiée de «tactique machiavélique» et s'est dit persuadé que le PQ ne faisait semblable geste que dans l'intention de poursuivre sa querelle avec le parti de M. Trudeau. «Quand on voit la manière lamentable avec laquelle M. Lévesque a échoué dans les négociations constitutionnelles, alors qu'il disposait du pouvoir considérable dont jouit une province comme le Québec, on voit mal, a-t-il finalement conclu, ce que pourraient faire une poignée de députés péquistes.»

Le PLQ a perdu les deuxtiers de ses membres

Les résultats de la campagne de financement et d'adhésion, dévoilés samedi par celui qui la présidait, le député Daniel Johnson, indiquent que si le PLQ a difficilement réussi à atteindre le modeste objectif de 1 725 000$ qu'il s'était fixé, il n'a pu convaincre que le tiers des quelque 240 000 membres qu'il possédait au moment de la dernière campagne, en 1980, de renouveler leurs cartes. Le député de Vaudreuil-Soulanges invoque plusieurs raisons pour expliquer ces résultats décevants: situation économique, effort considérable demandé à l'occasion du référendum et de l'élection générale, gonflement artificiel du membership à l'occaion des conventions. Il admet aussi que certaines personnes ont invoqué leur aversion pour Claude Ryan pour expliquer leur refus de contribuer. «Mais si cela avait été généralement vrai, ajoute-t-il, nous n'aurions pas amassé deux millions (chiffre qui comprend le paiement des cartes de membres)».

Ryan joue les Tim Raines

Les députés ont peut-être dû s'incliner par le compte de 15 à 3 dans le match de soft-ball qui les opposait aux permanent du parti, samedi soir, mais ils ont néanmoins découvert un joueur de troisième-but vedette en la personne de leur chef, Claude Ryan. En plus de réussir quelques attrapés spectaculaires en défensive, réparant, a dit un loustic, les erreurs de son caucus, il s'est rendu sur les buts chaque fois qu'il s'est présenté au baton. Et, faisant preuve d'une forme physique que bien peu lui soupçonnaient, il a volé deux buts. Il a même réussi ce que n'a jamais tenté le deuxième but des Expos en volant le marbre! On pourra s'étonner toutefois que la presse n'ait pas été prévenue de la tenue d'un tel événement qui n'aurait pu -s'il avait été télévisé, par exemple- que faire du bien à l'image du chef contesté. Ce soir, l'équipe du caucus affronte les journalistes de la Tribune de la presse, mais aux dernières nouvelles M. Ryan n'avait pas confirmé sa participation.

Des fleurs pour Raymond Garneau

Commentant les paroles délicates que son ex-adversaire à la course au leadership, Raymond Garneau, avaient eues à son endroit alors qu'il rencontrait des journalistes dans un autre pavillon de l'université Laval, M. Ryan a loué sa galanterie et son sens des responsabilités. Et souhaité que ceux qui s'adonnent à un «grenouillage prématuré» suivent l'exemple de l'ex-ministre des Finances du gouvernement Bourassa.

Pas le moment d'acheter Gulf

M. Ryan considère que dans le contexte actuel, fait notamment d'incertitude quant aux prix sur le marché international, ce ne serait pas une bonne chose que le gouvernement québécois achète la société Gulf ou une autre des trois pétrolières qui seraient présentement en pourparlers avec le ministre de l'Energie. Je verrais avec appréhension toute initiative en ce sens à court terme, a-t-il dit. Ce n'est pas le moment d'engager la population du Québec dans cette aventure, a-t-il ajouté, compte tenu de l'état délabré de nos finances publiques.

Il faut protéger les jeunes et les femmes

Les membres de la commission de révision des statuts ont passé un mauvais quart d'heure, samedi, quand les jeunes membres du PLQ s'en sont pris avec passion à leur proposition d'abolir la situation privilégiée faite aux jeunes et aux femmes à qui on garantit un certain nombre de sièges dans chacune des instances du parti. Le député Maximilien Pollack a tenté d'expliquer que le parti était «assez évolué» pour abolir ces distinctions sans mettre en péril la représentation des deux groupes. Les jeunes sont massivement venus dire qu'il n'en était rien et que si on voulait attirer des gens de leur âge, il fallait leur garantir une structure accueillante. Quelques femmes ont tenu le même langage et tout indique que la commission modifiera son projet avant de le présenter pour adoption au congrès de septembre. Par contre, une résolution proposant de réduire de 5$ à 3$ le prix de la carte de membre pour les étudiants et les personnes âgées de plus de 60 ans a été battue après qu'une jeune déléguée eut dénoncé son caractère discriminatoire!

Des opposants au suffrage universel

Sans subir un sort aussi contraire, la proposition d'élire le prochain chef au suffrage universel des membres du parti a néanmoins été contestée par plusieurs, notamment des députés, qui n'y voient que des dangers: coût trop élevé, perte de la valeur publicitaire d'un congrès à la chefferie, complexité du mécanisme de pondération, danger d'accroître les divisions, crainte d'un noyautage par les péquistes. La question devrait être vivement débattue au congrès, les promoteurs du suffrage universel se faisant forts de convaincre la majorité du fait que les avantages dépassent les inconvénients. Ils considèrent qu'une telle procédure n'est pas plus coûteuse, qu'elle est plus démocratique en évitant le «paquetage» et les «slates». Et puis, ce serait un événement média considérable dont les retombées publicitaires seraient inestimables.

Labrador: appui à Ryan

Le député d'Outremont, Pierre Fortier, a fait adopter à la quasi-unanimité une résolution reprenant dans ses grandes lignes, quoique de faÇon plus explicite, la position que lui et son chef avaient adopté sur le Labrador au cours de l'étude de la motion Duhaime. Elle recommande que Québec et Terre-Neuve reprennent les négociations sur le contrat des chutes Churchill, mais en élargissant les discussion pour inclure le litige au sujet de la frontière afin d'obtenir un nouveau découpage qui donnerait au Québec le territoire de la tête des rivières de la Côte-Nord. Le tout s'accompagnerait de la signature d'un accord de développement des chutes du haut-Churchill et des puits Hibernia.

Non à la loi 70

Au terme d'un long exposé critique des politiques économiques du gouvernement Lévesque, le Conseil général du PLQ a adopté une résolution le blâmant très sévèrement. Il condamne aussi la loi 70 mais propose dans le même domaine des solutions qui pourront apparaître aux syndiqués du secteur public comme bonnet blanc-blanc bonnet. Ils proposent en effet de ramener en trois ans le niveau de rémunération du secteur public à celui du privé et d'abolir, pour 83 et 84, «l'application des règles actuelles qui déterminent la rémunération (des employés de l'Etat), à savoir l'indexation au coût de la vie, l'enrichissement collectif et les échelons d'expérience».

LOUIS FALARDEAU

Le PQ devient un parti fédéral...sur papier

■ HULL-Le Canada comptera officiellement, dans les prochains jours, un nouveau parti fédéral, exclusivement consacré à la défense des intérêts québécois.

Les délégués au conseil national du Parti québécois, réunis au Palais des congrès de Hull, d'où on pouvait apercevoir le parlement fédéral en face, ont en effet finalement adopté, par une faible marge (82 à 60), après un long débat, le *principe* d'une participation du parti aux prochaines élections fédérales.

PIERRE VENNAT

Profitant de cet accord de principe, les conseillers juridiques du PQ feront officiellement enregistrer le nom du parti en vertu des stipulations de la loi fédérale des élections, laquelle oblige tout parti qui veut être officiellement reconnu à se faire ainsi enregistrer au moins 90 jours avant le déclenchement d'un scrutin fédéral.

Mais le fait pour le PQ de devenir ainsi, officiellement, un parti fédéral, ne veut nullement dire qu'il présentera des candidats aux prochaines élections fédérales.

Tout ce qu'il y a de certain, c'est que le parti veut se débarasser des libéraux fédéraux, de la *bande à Trudeau*, comme les a baptisés à plusieurs reprises le premier ministre Lévesque. Il est donc loin d'être acquis que le PQ présentera des candidats aux prochaines élections fédérales, et encore moins dans tous les comtés.

Qui plus est, la possibilité d'une alliance plus ou moins formelle avec le parti conservateur de Joe Clark ou certains de ses candidats n'est pas du tout écartée. Toutes les possibilités seront envisagées a déclaré à plusieurs reprises le premier ministre Lévesque en conférence de presse, au sortir du débat hier midi.

Une décision serrée

Il s'en est fallu de peu pour que même le *principe* de la participation du PQ aux prochaines élections fédérales ne soit pas accepté.

Non pas tant que ses adversaires craignent l'aventure ou cèdent à la peur, comme certains l'ont prétendu, mais que, d'abord, la base n'a nullement été consultée sur le projet, et, surtout, l'on ne sait pas trop ce que le parti irait faire à Ottawa une fois élu. Bref, pour certains, toute l'opération ressemblait étrangement à une opération de vengeance contre les libéraux fédéraux. Une fois ceux-ci disparus du décor, on craint que l'opération ne se retourne contre le parti ou son option fondamentale, la souveraineté-association. C'est d'ailleurs pourquoi les péquistes du comté de Saint-Jean ont présenté une résolution, qui fut battue sur division, et qui prévoyait le refus pur et simple de l'implication du PQ sur la scène fédérale.

L'analyse critique faite par le comité spécial de l'exécutif national chargé d'étudier la question avait d'ailleurs soulevé, parmi les arguments amenés contre l'idée de l'implication du parti au fédéral, l'idée qu'un gouvernement conservateur remplaçant le gouvernement Trudeau, honni de tous les péquistes, pourrait rendre acceptable à plusieurs l'idée d'un fédéralisme renouvelé.

M. Lévesque, en conférence de presse, s'en est bien rendu compte, mais a soutenu qu'il fallait quelques fois prendre des risques. Il demeure convaincu que les Québécois doivent sortir du carcan de porte-paroles uniques du Québec à Ottawa que sont les libéraux fédéraux. Bref à court terme, la priorité est de se débarrasser du gouvernement Trudeau et de ses 74 représentants au Québec, quitte à faire élire un gouvernement Clark. A long terme, toutefois, ce qu'on vise, c'est de se préparer adéquatement en vue de la prochaine élection québécoise, que l'on imagine après l'élection fédérale, laquelle doit porter sur la souveraineté-association.

Modalités de participation à définir

Ceci dit, M. Lévesque a déclaré que M. Clark avait démontré plus d'ouverture d'esprit envers le Québec, en quelques mois, que M. Trudeau en près de 15 ans de pouvoir.

Le principe adopté hier doit être soumis maintenant aux membres de la base du parti, lors d'assemblées générales dans chacun des comtés du Québec, l'automne prochain.

Quant aux modalités de la participation du PQ, elles peuvent aller de la présentation pure et simple de candidats, formule préconisée par ses plus ardents promoteurs, les ministres Marcel Léger et Jean Garon, lequel a soulevé les délégués par un discours très coloré où il a prédit l'élection d'au moins 50 députés péquistes fédéraux, jusqu'à de simples appuis à certains candidats ou candidates, lesquels pourraient être des conservateurs, comme l'a souligné le premier ministre en conférence de presse.

Seule l'idée d'une campagne d'annulation a été rejetée, comme un des moyens d'implication possible.

D'ici l'automne, on préparera un document synthèse sur toute la question, à l'intention des militants. Entre temps, le parti fera toutes les démarches techniques nécessaires menant à sa participation éventuelle sur la scène fédérale, dont l'enregistrement.

Ce n'est qu'au moment *opportun*, au plus tôt à l'automne, possiblement bien après, que le parti décidera des modalités de sa participation sur la scène fédérale.

Pour le moment, le débat ne fait que débuter et pour employer le mot d'un des intervenants d'hier, «on ne sait pas encore sur quel terrain, les deux armées, la péquiste et celle des libéraux fédéraux, vont s'affronter.

Une victoire libérale «plus proche que nous le pensons»

—RYAN

■ QUEBEC - Claude Ryan croit que le gouvernement Lévesque a laissé à ce point se dégrader la situation économique du Québec qu'il aura du mal à se rendre au bout de son deuxième mandat, et il en déduit qu'une victoire libérale est désormais «beaucoup plus proche que nous le pensons».

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Mais, il avertit aussitôt ses militants que pour exercer ce pouvoir, qui leur tombera pour ainsi dire comme un fruit mûr, il faudra en être digne, il faudra que le Parti libéral du Québec soit «un regroupement de citoyens voués d'abord et avant tout au service de la collectivité et non pas un parti de citoyens assoiffés de pouvoir, de faveurs, de contrats et de patronage de toute sorte».

Le chef du PLQ a fait cette déclaration au Conseil général de son parti, qui se tenait en fin de semaine à Québec. Dès les premières minutes de cette réunion, qui avait pour but de préparer le Congrès plénier de septembre, au cours duquel 2 000 militants se prononceront notamment sur le degré de satisfaction que leur inspire leur chef, M. Ryan a abordé franchement la question de son leadership.

Il a dit qu'il est aussi faux de prétendre qu'il «agonise» à son poste qu'il l'est de croire qu'il s'y «accroche», il a répété qu'il demeurerait «loyalement» chef du parti au moins jusqu'au mois de septembre, conformément à son mandat, mais aussi «par respect pour les objectifs que nous nous étions fixés ensemble quand je suis venu dans la vie publique. Ils ont été atteints en partie, et en grande partie ils restent à poursuivre et à atteindre», a-t-il ajouté.

Une tâche à poursuivre

Ainsi qu'il fallait le prévoir depuis la publication d'un communiqué du caucus des députés libéraux, réaffirmant leur appui au chef jusqu'au congrès, personne d'autre que M. Ryan n'a abordé publiquement cette question tout au long du week-end. M. Ryan a également indiqué que, d'ici à septembre, il poursuivrait ses vérifications et ses consultations auprès des dirigeants libéraux, mais aussi auprès de «beaucoup d'autres personnes». «En temps utiles, c'est à dire en septembre, nous tirerons ensemble les conclusions qui nous apparaîtront les mieux indiqués pour le bien de tous. En attendant, je continuerai de m'employer à mes tâches.»

Et l'une des principales tâches du leader libéral provincial consistera à dénoncer plus vigoureusement que jamais le gouvernement péquiste, qui nous «humilie, en ne respectant pas sa propre signature (au bas des conventions collectives avec ses employés)», et qui s'achemine vers une «faillite monumentale» tant au plan économique qu'au plan social.

Mais M. Ryan s'emploiera aussi, au cours des prochains mois, à convaincre les libéraux qu'ils devront faire un bon usage du pouvoir. «Il ne suffira pas que nous profitions des défaillances de l'autre, il faudra dire ce que nous ferons de l'usage du pouvoir. Le Québec est devenue une société en proie à des tensions profondes. Pour être digne et capable d'exercer le pouvoir, nous devrons avoir une perception juste de ce qui se passe ici, du nationalisme québécois, de la réaparition des tensions sociales, des besoins pressants de développement économique, des frustrations engendrées par le régionalisme. Nous devrons offrir des solutions justes, et non pas des solutions dictées par des intérêts électoraux ou des slogans.»

Hier, les quelques 400 délégués libéraux se sont penchés sur le projet de manifeste «Prendre les devants», qui, selon le président de la Commission politique, René Dussault, établit «une position de juste équilibre entre le néo-conservatisme et la social-démocratie à outrance». Ce document, qui sera vraisemblablement adopté au Congrès de septembre, constituera le programme électoral du PLQ.

Léon Dion

Le politicologue Léon Dion, qui se dit un «fédéraliste conditionnel et fatigué» et qui avoue préférer l'indépendance du Québec au fédéralisme centralisateur de M. Trudeau, a suggéré aux libéraux provinciaux de se faire plus précis sur leur choix de régime socio-politique. Il les a invités aussi à ne pas laisser le PQ occuper seul tout le champ du nationalisme et à ne plus commettre l'erreur de se couper de leurs propres sources nationalistes, ce qui, a soutenu le professeur de Laval, a fait perdre au parti sa vigueur intellectuelle.

M. Dion a également affirmé, devant les libéraux provinciaux, qu'ils ont tout à perdre en «s'aggripant» aux libéraux de Pierre Trudeau, «en paraissant endosser leur conception d'un fédéralisme, qui, heureusement, ne survivra pas à leur propre déconfiture».

Le PQ encore un parti de masse

■ HULL- Malgré une baisse importante de ses effectifs et de ses revenus, le Parti québécois demeure toujours le parti de masse au plus grand nombre de membres actifs en Amérique du Nord.

Le parti, qui comptait il y a un an 302,000 membres, compte encore 211,631 membres en règle.

127,056 personnes ont profité de la dernière campagne de souscription soit pour y adhérer, soit pour renouveler leur adhésion.

La campagne de financement du parti a donc receuilli $2,647,005 et dépassé son objectif de $2 millions et demie.

Ceci dit, plusieurs comtés et la région de la capitale nationale, qui regroupe les 17 comtés de la région de Québec n'ont pas atteint leur objectif, surtout à cause du chômage, dit-on, et d'une conjoncture économique difficile.

Quoiqu'il en soit, le parti vit dans une période d'austérité à l'image de la situation économique de tout le Québec et doit amputer considérablement dans les budgets de ses diverses commissions, en plus de devoir se départir des services de 8 de ses 29 permanents.

Gel des salaires: le PQ appuie le gouvernement

■ HULL-Le premier ministre Lévesque s'est réjoui hier d'avoir obtenu l'appui très majoritaire des membres du Parti Québécois face à la politique du gouvernement d'imposer par la loi 70 un gel partiel des salaires dans les secteurs public et parapublic.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

«Ce qui m'a frappé, a-t-il dit en conférence de presse à l'issue de la réunion du Conseil national du PQ qui se tenait à Hull, c'est que l'on n'aura pas à se battre avec les membres de notre parti dont au moins 50 pour cent travaillent dans le public pour faire reconnaître la justesse de notre point de vue quant à la nécessité de geler partiellement les salaires dans le public et le parapublic. C'est un signe que nos membres peuvent faire preuve de solidarité collective.»

Certes, le premier ministre a obtenu l'appui d'au moins neuf dixième des délégués mais il n'a pu éviter la lutte que lui a livrée l'aile gauche du parti qui demandait au gouvernement de surseoir à l'adoption de la loi 70 sur la rémunération des salariés du public pour les trois premiers mois de 1983 jusqu'en décembre prochain et d'entreprendre d'ici là de véritables négociations avec le Front commun des centrales syndicales.

Les militants se sont plutôt ralliés, après l'intervention des ministres Bérubé, Parizeau et Johnson ainsi que de nombreux députés, à une proposition d'appui au gouvernement dans sa démarche législative en vue d'assurer la réalisation des compressions salariales, basée sur la protection des plus bas salariés, la réduction des écarts entre les hauts et les bas salariés et un partage de l'effort entre tous, syndiqués et non-syndiqués. La proposition demande toutefois au gouvernement de rester ouvert à toute négociation avec les parties syndicales sur les modalités des dites compressions et de poursuivre l'effort de rationalisation des dépenses publiques et de contribution des autres groupes de la société.

Un discours blessant

Dans son allocution d'ouverture, M. Lévesque a reconnu que le discours gouvernemental dans cette opération de gel salarial a été blessant et que certaines gens ont été heurtés par sa forme. Aussi s'est-il empressé de reconnaître que les salariés du public n'étaient par les responsables de la crise mais que celle-ci venait de partout.

Il visait indirectement le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, à qui d'ailleurs un militant péquiste est venu conseiller de faire preuve d'un peu plus de diplomatie dans son approche avec les centrales syndicales. La députée de Maisonneuve, Mme Louise Harel, a même reproché aux négociateurs gouvernementaux de ne pas avoir exploré l'ouverture syndicale de négociation du 10 mai. Selon elle, il fallait épuiser tous les recours de la conciliation avant de déposer la loi 70. Pour sa part, M. Michel Bourdon, militant syndical,a soutenu que la loi 70 niait le droit fondamental de la négociation et il s'est demandé si les salariés du public qui sont membres du PQ vont avoir le coeur à faire du porte-à-porte pour le parti si on les fait ramper de cette façon.« On ne fera sûrement pas l'indépendance sans l'appui de la population active», a-t-il dit.

L'intervention du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a été déterminante lors du débat en comité plénier. Après avoir rappelé que 150,000 travailleurs du secteur privé (la moitié des effectifs des secteurs public et parapublic) avaient perdu leurs emplois depuis neuf mois, il s'est demandé quelle était la limite morale pour augmenter davantage les taxes dans un tel contexte.

Enfin, l'ex-syndicaliste Robert Dean, maintenant adjoint parlementaire du ministère du Travail, s'est dit convaincu qu'il y aura négociation et entente avec les centrales syndicales même si la loi 70 est adoptée avant l'ajournement d'été de l'Assemblée nationale. «Vous savez, a-t-il dit, que les employés du public et parapublic ont une richesse immense qui est la sécurité d'emploi ce que les autres travailleurs du privé n'auront probablement pas avant des décennies et même des siècles.»

Au cours du week-end, nous avons servi 1000 homards, 800 biftecks de côte, 400 biftecks de contre-filet, 400 filets mignons, côtes levées, poulets et 3000 portions de pommes de terre au four et frites.

Quel week-end sensationnel!

C'est bon de revoir des visages connus et c'est bon aussi de voir de nouveaux visages.

Merci, Montréal, pour la fin de semaine la plus achalandée depuis le début de l'année.

Votre présence nous a grandement réjouis!

Merci d'être venus goûter à nos délicieux petits pains fraîchement sortis du four.

Merci de vous être régalés de nos biftecks de côte de 16 oz, biftecks de contre-filet de 18 oz et filets mignons de 12 oz, parfaitement vieillis et parfaitement préparés. Nous voyons à vous les servir juste comme vous les aimez!

Merci d'avoir savouré nos salades croustillantes, nos fameuses entrées de fruits de mer et nos délicieux champignons panés.



Merci de vous être enthousiasmés pour notre assiette spéciale de homard. Un délice estival préparé à la perfection. Vous avez raison: ce sera le plat de la saison!

Merci d'être venus faire vos courses à notre boucherie. Nous achetons en quantité nos pièces de boeuf et de porc de premier choix, notre volaille et nos produits de charcuterie afin de vous faire profiter de nos prix avantageux.

Nous faisons tout en notre pouvoir pour vous plaire parce que vous êtes les meilleurs clients qui soient.

Avec des clients sensationnels, rien d'étonnant que nous passions des week-ends sensationnels.

Merci!

LE BIFTHÈQUE

•Spécial d'été•

DEUX HOMARDS de plus d'une livre chaque

$12.95

Régalez-vous avec deux homards de plus d'une livre chaque, servis avec riz, petits pains maison et grande salade fraiche.

LE BIFTHÈQUE

Bifteck de côte

16 oz

$8.95

Notre fameux bifteck de côte d'au moins 16 oz., vieilli à point et succulent, et servi avec la garniture habituelle.

LE BIFTHÈQUE

Bifteck de contre-filet

18 oz

$9.95

Notre fameux bifteck de contre-filet de 18 oz. parfaitement assaisonné, parfaitement préparé, et servi avec la garniture habituelle.

LE BIFTHÈQUE

Filet Mignon

12oz

$11.95

Notre fameux filet mignon de 12 oz. délicieux et tendre à souhait, parfaitement préparé et servi avec la garniture habituelle.

LE BIFTHÈQUE

La Boucherie

Visitez notre boucherie et faites votre choix parmi nos meilleures pièces de boeuf Canada catégorie A, vieillies à point.

Offres spéciales cette semaine:

1. Poulet à rôtir de la ferme **88¢/lb.**
2. Oeufs Extra Gros **.99¢/dz.**
3. Viande hachée maigre **$1.89/lb.**
4. Caisses de Coca-Cola **$6.69/ch.**

LE BIFTHÈQUE

MARCHÉ aux antiquités

Offrez-vous le plaisir d'évoluer dans un cadre de belles antiquités et de pièces de collection.

Choisissez au passage les fruits et légumes frais offerts dans nos stands.

Dimanche seulement.

LE BIFTHÈQUE

Toujours **La plus grande maison du bifteck en ville.**

6705 Côte de Liesse · Ville St-Laurent · 739·6336

LA GUERRE AU PROCHE-ORIENT

«Il ne faut pas trop trop s'alarmer» (Lamontagne)

■ QUEBEC - Le ministre de la Défense du Canada, Gilles Lamontagne, a déclaré samedi au sujet de la guerre au Proche-Orient qu'il «ne faut pas s'alarmer trop trop s'ils se battent entre eux», étant donné que les populations de cette région «font ça depuis depuis 2000 ans».

M. Lamontagne était au nombre des députés et ministres qui avaient été invités comme personnes ressources au colloque des jeunes libéraux fédéraux du Québec à l'université Laval.

Le ministre venait d'expliquer pourquoi le Canada a «condamné assez fortement Israël pour son agression très violente».

Il a dit comprendre que les Israéliens aient voulu nettoyer le territoire libanais adjacent étant donné qu'il était ennuyant de recevoir de temps en temps des roquettes lancées par les Palestiniens.

Mais, d'expliquer le ministre, les Israéliens sont allés bien au-delà du principe de l'auto-défense et ils «sont rendus assez loin pour régler leur problème».

Tout en disant de ne pas s'alarmer de ces querelles millénaires, M. Lamontagne déclare qu'il faut quand même tout faire pour les éviter et c'est pourquoi des membres des forces armées, dont il est responsable, se sont rendus en missions de paix aux frontières entre Israël, le Liban et la Syrie.

Le ministre Pierre de Bané a de son côté déclaré que la guerre au Proche-Orient était une «tragédie terrible» et que les discussions n'étaient pas terminées au cabinet sur la possibilité que le Canada pose des gestes qui iraient au delà des lettres de blâme envoyées à Israël par M. Trudeau.

Le Québec dans le pétrole?

■ HULL (PC) — Le premier ministre René Lévesque et le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, ont confirmé, samedi, que le Québec poursuit ses négociations pour mettre la main sur une compagnie pétrolière, mais ils ont tous deux tenu à souligner qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Ils faisaient écho ainsi à une nouvelle du quotidien Toronto Star affirmant que le Québec a conclu une lettre d'entente avec Gulf Oil pour discuter de l'acquisition de 40 pour cent de ses actifs situés au Québec, un marché estimé à $600 millions.

M. Lévesque a indiqué que les discussions se poursuivaient également avec deux autres compagnies pétrolières, Ultramar et BP.

Trudeau rentre à Ottawa pour faire face à la musique

■ OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Elliot Trudeau, est rentré hier soir à Ottawa, à la suite d'un voyage de dix jours qui l'a amené dans quatre pays différents, jusque dans la petite ville d'Ohrid, dans le sud de la Yougoslavie, où il s'est adonné samedi soir à des danses folkloriques macédoniennes.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

M. Trudeau, qui devrait revenir aux Communes aujourd'hui, recevra un accueil moins chaleureux de la part des membres de l'opposition officielle, qui n'attendent que son retour pour lui servir les derniers chiffres sur la hausse du chômage, sur les problèmes du dollar canadien, et sur la baisse de popularité de son parti.

Ce dernier voyage du premier ministre n'en a pas été un de plaisir: deux sommets, Bonn et Versailles, et un horaire chargé du matin au soir en Espagne et en Yougoslavie, à un point tel que les adjoints de M. Trudeau ont reconnu au cours des derniers jours que leur leader commençait à montrer des signes de fatigue.

Il devra néanmoins faire face à une semaine de travail chargée. Il participera demain et jeudi à une réunion du cabinet, et mercredi à une rencontre spéciale de son caucus sur l'économie en vue de la présentation, par le ministre des Finances, d'un document spécial annonçant l'orientation économique du gouvernement après Versailles.

Le premier ministre se rendra par ailleurs à New York jeudi soir pour y participer, le lendemain, à la conférence de l'ONU sur le désarmement.

La visite de M. Trudeau en Yougoslavie l'a amené samedi à Ohrid, en Macédoine, où il a visité un monastère et eu des discussions avec les dirigeants politiques de la région. C'est à l'issue d'un dîner officiel où on a présenté des spectacles de danses folkloriques que le premier ministre, ses fonctionnaires et même certains journalistes ont esquissé quelques pas de danse, à l'invitation des danseurs locaux. L'affaire n'a pas été sans rappeler la dans du premier ministre sous une tente dans le désert de l'Arabie Saoudite, en présence du Sheik Zaki Yamani l'an dernier. L'Opposition avait utilisé l'événement à profusion aux Communes, accusant M. Trudeau d'aller danser à l'étranger et de ne pas se soucier des problèmes économiques des Canadiens. Il serait surprenant de ne pas voir les mêmes accusations rebondir aux Communes au cours des prochains jours.

Les libéraux et Claude Ryan: une attitude «indécente»

—RAYMOND GARNEAU

■ QUEBEC - Raymond Garneau affirme catégoriquement qu'il n'a pas l'intention de revenir en politique même s'il y a un congrès au leadership du Parti libéral et il estime, par ailleurs, que l'attitude des libéraux à l'endroit de Claude Ryan est «indécente».

Il soutient également qu'il est «complètement illogique» de parler du remplacement du chef du parti à l'heure actuelle et affirme avec véhémence qu'il n'est «absolument pas évident» que les jours de M. Ryan à la tête du PLQ sont comptés.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

«J'ai été son adversaire politique, a déclaré samedi M. Garneau, mais je ne le déteste pas assez pour lui souhaiter ce qu'il lui arrive présentement. Je trouve que ça devient indécent».

«Je trouve que le message lui a été fait. Laissons lui donc le temps de réfléchir et de prendre du recul et sa propre décision. Il est assez grand pour voir ce qui se passe».

M. Garneau s'adressait à la presse après avoir pris la parole devant les jeunes libéraux fédéraux, à l'université Laval, alors que se déroulait au même moment, dans une autre bâtisse de la même institution, le conseil général du PLQ.

«M. Ryan, d'affirmer également le président de la Banque d'épargne, est un homme qui a quand même un certain prestige. Comment voulez-vous attirer d'autres personnes au Parti libéral si les Libéraux traitent leur chef comme ça? Ils ne viendront pas et je les comprends. Qui acceptera de se porter candidat au poste de chef du Parti libéral si le chef n'a pas la possibilité de prendre ses propres décisions?».

«Je n'aime pas ce qui se passe parce que ce n'est pas, à long terme, à l'avantage du Parti libéral».

Un dossier clos

Quand à son propre avenir, M. Garneau affirme que «quand j'ai quitté la politique, je l'ai quittée définitivement. Le dossier me semble très clair, très net. C'est un dossier clos».

«J'occupe dans le moment des fonctions extrêmement intéressantes et enrichissantes à la Banque d'épargne et au Crédit foncier et j'ai l'intention de continuer».

L'ex-ministre avait expliqué précédemment que s'il a toujours refusé de répondre clairement ou directement aux questions portant sur sa volonté d'être candidat ou non à la chefferie du PLQ, c'est parce que «répondre oui ou non à cette question, c'est faire une insulte à l'actuel chef du parti».

«Répondre oui ou non, c'est considérer le poste comme étant ouvert et, pour moi, le poste n'est pas ouvert. M. Ryan est le chef du Parti libéral et je ne lui ai jamais joué dans le dos quand j'ai été député sous sa gouverne à l'Assemblée nationale. Ça n'a pas été mon habitude non plus quand j'ai servi sous Lapalme, Lesage, Bourassa. Certains m'ont dit que n'ayant pas voulu jouer dans le dos de mon ancien chef (Ryan), ça m'avait nui en 1978 (lors de la course à la chefferie qu'il a perdue aux mains de ce dernier), mais ce n'est pas au moment où j'ai quitté la politique que je vais changer d'attitude».

M. Garneau n'exclut cependant pas un retour à plus long terme: «Peut-être dans 10 ou 15 ans, je ne sais pas». Il a précisé plus tard que cette possibilité était complètement et catégoriquement éliminée pour au mois cinq ans.

«On m'a demandé ce que je ferais s'il y avait une vague assez forte pour me convaincre de changer d'idée. Il faudrait qu'elle soit forte en maudit pour me convaincre de retourner en politique».

Il conseille à ceux qui auraient l'intention de se présenter d'attendre, avant de prendre une décision, ce qui se passera dans le cas de M. Ryan, d'attendre le résultat d'un éventuel vote, prévu dans la constitution du parti.

M. Garneau a expliqué qu'il avait tenté d'annuler sa participation au colloque des jeunes libéraux fédéraux quand il avait appris que le PLQ se réunissait à quelques centaines de pieds plus loin. «Mais le mal était fait, s'il y avait mal, et le placotage aurait quand même continué».

CES JOURS-CI VOTRE ARGENT DOIT NON SEULEMENT TRAVAILLER, IL DOIT COMBATTRE POUR VOUS!

Par les temps qui courent, un dépôt à terme est à peu près le meilleur placement que vous puissiez faire de vos épargnes. Il vous garantit un excellent taux d'intérêt et vous offre en plus le choix de l'échéance et de la fréquence des versements. Bref, c'est un coup sûr. Venez au Permanent. Ensemble, nous combattrons les temps durs.

16½%

NOTRE TAUX D'AUJOURD'HUI POUR TERME DE 5 ANS
Pour tout renseignement sur les taux pour termes allant de 30 jours à 5 ans, communiquez avec une de nos succursales. Les taux peuvent changer sans préavis.

LIVREZ COMBAT... AVEC UN DÉPÔT À TERME DU PERMANENT.

le Permanent
La Compagnie de Fiducie Canada Permanent
La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent
Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada

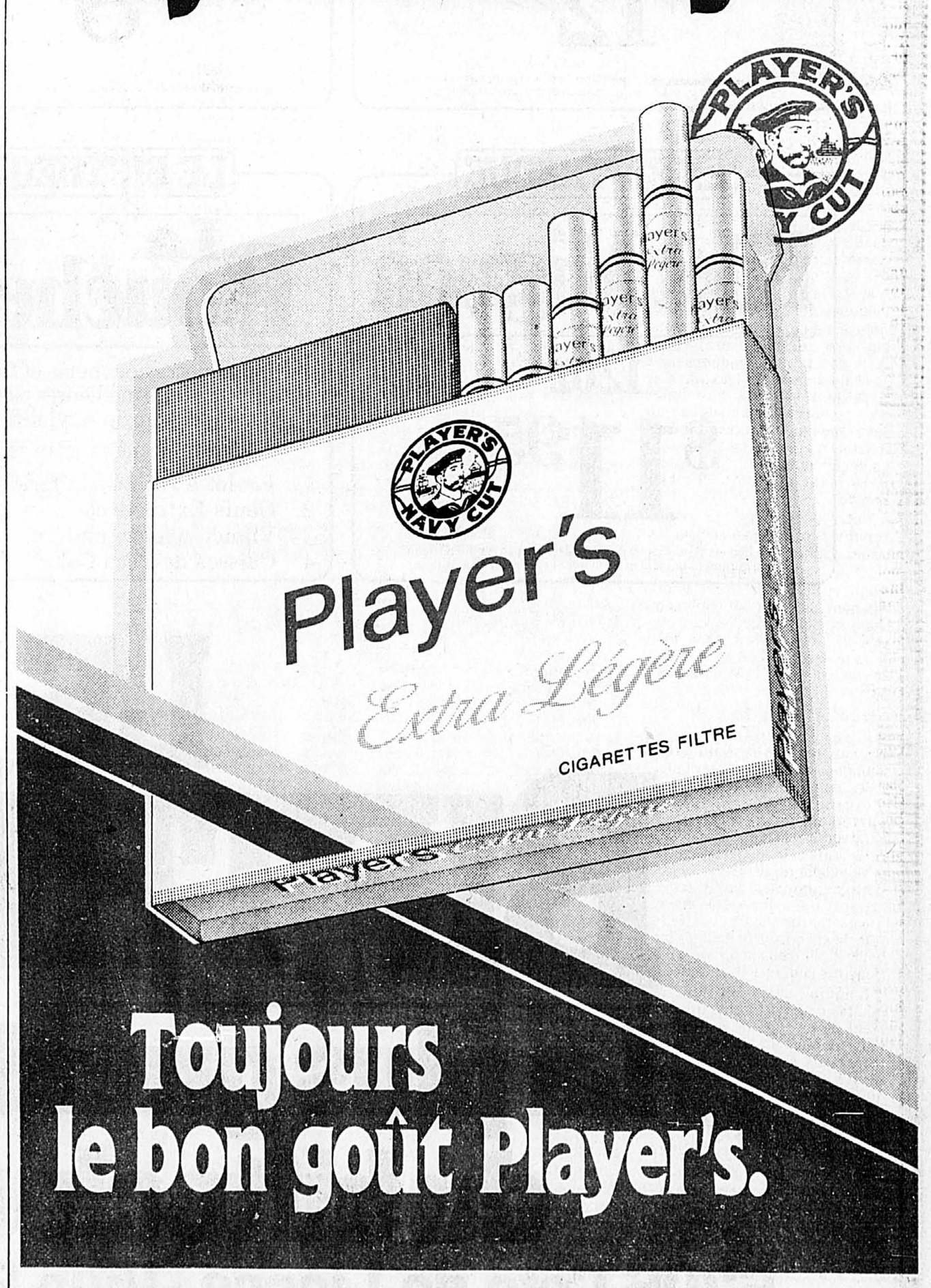
Montréal
600 ouest, boul. Dorchester
(514) 861-8855
1326 avenue Greene
(514) 931-7554
5222 chemin Reine-Marie
(514) 489-9381

Pointe-Claire
183 est, boul. Hymus
(514) 697-3883

Saint-Laurent
3131 chemin Côte-Vertu
(514) 337-2772

Toute une nouvelle!

Player's Extra Légère.



Toujours le bon goût Player's.

AVIS: Santé et Bien-Être Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette — Player's Extra Légère, format rég.: "Goudron" 9 mg Nicotine 0.8 mg